



GÉNÉALOGIE

# LA SCIENCE DE L'ARBRE

INTERVIEW P5 À 7

1,60€



ENTREPRISE  
**LA P'TITE USINE,  
DE CRÉATEURS D'ART  
À CRÉATEURS D'ENTREPRISE**  
P24

ÉDITO P3 • OPINION P4  
ÉDUCATION P8  
BRÈVES P20 • DETTI È FATTI P22  
SÉLECTION SORTIES P26  
ANNONCES LÉGALES P11



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

**Nouveau** en Corse

“ Les **experts** en **signalétique** ”



publicité adhésive  
enseigne - signalétique  
décoration vitrine - totem  
banderole - habillage véhicule  
signalétique extérieure  
chevalet - panneau  
impression grand format  
cartes de visite - flyers  
dépliants...

**Et bien d'autres supports  
de communication visuelle !**

**04 95 32 11 11**

RN 193 Rond Point Ceppe  
Lieu dit Cardello  
20620 Biguglia  
**Tél. 04 95 32 11 11**  
E-mail : [contact@pano-bastia.fr](mailto:contact@pano-bastia.fr)  
[www.pano-bastia.fr](http://www.pano-bastia.fr)



du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00

# SOMMAIRE

OPINION

P4

GÉNÉALOGIE **LA SCIENCE DE L'ARBRE**

P5



ÉDUCATION **BILOBA, ÉCOLE DÉMOCRATIQUE**

P8

LA CHRONIQUE DE JACQUES FUSINA

P10

ANNONCES LÉGALES

P11

EN BREF ET EN CHIFFRES

P20

DETTI È FATTI

P22

ENTREPRISE **LA P'TITE USINE**

P24



SÉLECTION DE SORTIES

P26

# Lozzu à gallu

**C**orrini l'anni, ma s'assumigliani tutti... In particolari quand'ellu si tratta di u cartulari di i rumenzuli in Corsica. In fin di simana scorsa, 300 parsoni ani manifestatu in Aleria, rispundendu à a chjama di u cullittivu Tavignanu Vivu, pà cuntistà a decisionii di u Tribunali amministrativu di Bastia chì hà autorizatu, pocu fà, a custruzioni è a sfruttera da una sucità privata di un ruminzulaghju in Ghjuncaghju. U TA hà dicisu in fatti d'annulà l'arrestatu ch'ellu avia presu u prifettu di Corsica Suprana u 15 di nuvembri di u 2016. Un episodiu novu di una seria chì ùn cunnosci fini è chì faci ricullà, à quilli chì si ni sariani scurdati, un odori puzzulenti. Pà u casu pricisu di Ghjuncaghju, l'abitanti di i lochi di u Tavignanu temini a pulluzioni chì u prughjettu pudaria inghjinnà, parlendu, durante a manifestazioni, di « fiumi sacrificatu » è di « rughjonu in periculu », ch'elli sighini agricoltori o simplici cittadini. À mezu à tutta a ghjenti prisenti, c'erani militanti naziunalisti di tutti i parti, ma dinò eletti è raprisintanti di parecchi famighji pulitichi. Pricisemi d'altrondi chì u Presidenti Gilles Simeoni – micca prisenti in Aleria – avia ramintatu ùn hè tantu a pusizioni di l'Esecutivu di Corsica, chì s'upponi à l'apartura di ssu centru dipoi più di trè anni, frà altru pà ciò chì tocca à a vulintà di maestria publica di u trattamentu di i rumenzuli, ciò chì ùn hè micca u casu di u prughjettu di Ghjuncaghju. Fora di i cunsequenzi pà l'ambienti è a vita di tutti, i manifestanti dinunziani a scimità di vulè custruiscia un ruminzulaghju à u locu sceltu, cù una strada in gattivissimu statu. Infini, aldilà di u scontru privistu calchi ghjornu dopu cù u prifettu di Corsica Suprana, François Ravier, u cullittivu Tavignanu Vicu hà dicisu di fà appellu di a decisionii di u tribunali amministrativu di Bastia. Una problematica sempiterna, cù suluzioni pulitichi à u nivellu di l'isula sana chì ùn sò ancu à nascita di manera concreta, mentri chì l'uni è l'altri si rinviati i sacchi di rumenzuli com'ellu si passaria un ballò infiaratu da una manu à l'altra ! ■ Santu CASANOVA



ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS\*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95  
Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon • BP 30059 • 20176 AJACCIO Cedex 1  
Tél. 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

\*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, AG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia • CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Fondateur Louis Rioni •



## Air d'automne

La litanie dernièrement ténorisée par des xénophobes devant un auditoire conquis, lors d'une convention retransmise par LCI, renvoie à d'autres «disques microsillons» dont rafrole un public nostalgique d'une période fasciste, vichyssoise, doriotiste ; un public qui souvent sans avoir connu les affres de cette époque espère retrouver à l'écoute de ces orphéons obscurs une marche qui n'a d'harmonique que la répétition de leur fantasme de pureté identitaire et culturelle.

Entendus aussi, cette rengaine, ce couplet ressassé par celles et ceux qui sans vergogne utilisent les moments de douleur et d'horreur qui provoquent la sidération générale pour se remettre en scène et tenter ainsi de retrouver un public perdu.

Des loups absolument pas musicaux qui dans un chœur de voix devenu cacophonique, entament allègrement le refrain trop entendu de la démission ; celle d'un ministre qui au-delà de l'in/compétence qui le caractérise et son goût immodéré pour vocaliser à la première occasion donnée n'est pas -quoi qu'on en dise- seul responsable de la radicalisation d'un employé administratif de la Direction du renseignement de la préfecture de police de Paris. Une institution qui apparemment n'a pas ou peu entendu les alertes de ses propres sirènes qui auraient peut-être évité la mort d'Aurélia, Brice, Anthony et Damien.

Deux exemples d'airs au vent mauvais qui ne sont pas près de disparaître, véritables vers d'oreille persistants et odieux.

Se soustraire tout de même à ces registres par un mouvement volontairement égoïste et prêter une oreille plus musicale à d'autres sons, eux, plus mélodieux.

À la faveur d'une saison, fredonner l'air de Tété, écouter une chanson d'automne verlainienne et puis dans un ultime hommage accepter d'être emporté par les notes colorées de la voix de Jessye Norman, une diva qui vient de s'éteindre dans un silence presque général. ■

Dominique PIETRI

HUMOUR

EN LIBERTÉ **LORSQUE L'ENFANT PARAÎT**

**Après examen en première lecture** du projet de loi bioéthique, l'Assemblée nationale a voté, le 27 septembre dernier, en faveur de «la PMA pour toutes les femmes» ; une promesse de campagne d'Emmanuel Macron. La naissance, applaudie à grands cris par le cercle de famille, fut laborieuse. Dans les normes donc : ce n'est pas par fantaisie que sages-femmes et maïeuticiens parlent de «travail» pour décrire les efforts d'une parturiente. Naissance dans l'indifférence de la Chambre où trop souvent dorment des députés. Avènement non pas entre le bœuf et l'âne... encore que... mais devant une audience plus que modeste : 75 élus présents, 72 votants. Pour un effectif de 577 têtes pensantes indemnisées comme telles. Absentéisme décevant, tout de même, pour débattre d'un sujet qui fera date dans l'existence de la V<sup>e</sup> République. Gardons-nous toutefois d'y voir la preuve manifeste d'un manque d'intérêt pour le sujet abordé. Parmi cette cohorte se trouvaient à n'en point douter un melting pot de députés susceptibles d'évoquer le grain de sable, ennemi juré des meilleurs rouages, l'impedimenta, le contretemps fâcheux, le caprice d'un destin facétieux et les explications fournies. Simples excuses ou alibis tortueux mais néanmoins en béton. J.B Djebbari, membre du gouvernement et R. Ferrand, président de l'Assemblée, présents en séance, se trouvaient statutairement exclus du vote. Mme Thill, perdue dans les coursives du Palais Bourbon et n'ayant pas réussi à atteindre son siège avant la clôture du scrutin, fut de facto dans l'impossibilité de voter. Pour tous les autres, que dire ? Sinon imaginer des situations plausibles. On pourrait trouver ceux qui, pénétrés par le sujet, mais préférant les actes à la parole, choisirent de se porter illico volontaires pour un don de gamètes. Ceux ayant eu un ennui de santé (cas fréquents), de Fleury ou de Fresnes (cas rarissimes) et pouvant toujours compter sur la bienveillante clémence de leurs pairs. Ceux occupés à la rédaction laborieuse, tardive mais franche et loyale, de leur déclaration de patrimoine. Ceux ayant étourdiment prolongés leurs vacances ; celles qui pour la rentrée n'avaient rien à se mettre et ceux révoltés à l'idée de délaissés bermudas et tongs pour se haracher en costume-cravate. Ceux, malheureux romantiques, victimes d'une panne d'oreiller lors d'un innocent 5 à 7. Ceux voulant éviter d'avoir à prendre position, soucieux avant tout de ne pas heurter la ligne de leur parti par de regrettables initiatives. Ceux coincés dans quelque embouteillage à Paris et tous ceux coincés dans leurs provinces, à l'écoute de leurs électeurs, sacerdoce oblige. Bref, il y aurait bien là de quoi justifier l'éclipse des 502 absents, plus à plaindre qu'à blâmer. Ils furent de plus privés d'assister à une prestation de M. Ferrand qui, du haut de son perchoir, au faite de son art, parvint, lors d'un vote pour un amendement à main levée, à transformer des voix pour en voix contre. Tour de force du niveau de la multiplication des pains. Il y eut bien des grincheux pour protester, demander un autre vote. Ils obtinrent pour toute réponse une explication publiée sur Twitter par l'Assemblée nationale : «Le président de l'Assemblée est le seul à avoir une vision d'ensemble de l'hémicycle et n'a pas à justifier le décompte des voix». En d'autres termes, le président de l'Assemblée, selon son bon vouloir, peut faire un compte à la louche. Sans pour autant que ce soit chelou. Et c'est normal ! N'est-il pas un chef ? Et les chefs n'ont-ils pas toujours raison ? Surtout lorsque les apparences, trompeuses comme à leur accoutumée, voudraient s'inscrire en faux. Consultez le règlement. Le catch 22 sur ce sujet vous l'enseignera. ■

Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI

**IL FALLAIT LE DIRE** « Toute désobéissance n'est pas civile. Il faut trois critères : que ce soit dans l'intérêt général, qu'elle soit non violente (ni injures, ni blessures), et enfin, elle doit se faire à visage découvert. On

assume ses actes. » C'est du moins

la définition qu'en a donnée le 8 octobre Manuel

Cervera-Marza, sociologue et philosophe, à

l'antenne de France-Culture. On pourrait croire

que l'auteur de *Pour un suicide des intellectuels*

exige de gens désarmés qu'ils demandent

civilement l'autorisation de désobéir à des gens

armés et masqués. ■ EP

GÉNÉALOGIE

# LA SCIENCE DE L'ARBRE



**Du 11 au 13 octobre, Ajaccio accueille, pour la première fois, le Congrès national de généalogie. L'événement, qui se tient au palais des congrès, est organisé par l'association Corsica Genealogia. L'occasion de réunir des professionnels, des passionnés mais aussi d'accueillir le grand public et de mieux faire connaître une science qui suscite un intérêt croissant, comme en témoigne André Flori, président de Corsica Genealogia.**

Propos recueillis par Elisabeth MILLELIRI



D'après photo DR

**En 2006, selon un sondage Ipsos, 48% des Français s'intéressaient à la généalogie. Vous semble-t-il que cet intérêt se soit confirmé, voire amplifié, depuis?**

De plus en plus de personnes s'intéressent à la généalogie. Il suffit pour s'en convaincre de voir la bonne santé de certaines associations et le combat que se mènent les différents sites commerciaux qui y ont trait. Il faut dire que l'arrivée d'Internet et la mise en ligne de certaines sources ont fortement contribué à l'augmentation de cet intérêt, notamment auprès des jeunes. Alors qu'il était autrefois nécessaire de passer beaucoup de temps dans les salles d'archives, on peut aujourd'hui débiter et faire une partie de ses recherches depuis son salon.

**Qu'est-ce qui, selon vous, explique cet intérêt?**

Il est, je trouve, fort bien résumé par cette citation de Claude Lévi-Strauss: «*La généalogie, c'est au fond se chercher soi-même: qui suis-je? Quels sont les ancêtres qui m'ont fait tel que je suis?*» La mémoire familiale, celle qui se transmettait le soir lors de veillées ou devant la cheminée par le dialogue avec nos anciens, s'est perdue. Dès lors, certains ressentent le besoin de retrouver leurs origines, le village d'origine de leurs ancêtres, leur lieu de vie, leur parenté. Un proverbe chinois dit: «*Oublier ses ancêtres, c'est être un ruisseau sans source, un arbre sans racines*». En fait, la généalogie, c'est avant tout rendre hommage à *tutti i nostri anziani*.

**Y a-t-il encore, à propos de la généalogie, des idées reçues qu'il est nécessaire de combattre, de réfuter?**

Oui, c'est de croire que l'on pourra tout trouver rapidement et facilement sur Internet. La recherche généalogique demande du temps et, à un moment ou un autre, il faudra se rendre dans une salle d'archives pour y retrouver un document qui n'est pas numérisé mais qui est primordial pour la suite des recherches.

**Que diriez-vous à quelqu'un qui entreprend des recherches en quête d'un ancêtre illustre?**

Je serais tenté de citer cette phrase de Robert Colonna d'Istria dans son ouvrage *Une famille corse, 1200 ans de solitude*: «*Un peu de généalogie rend snob, beaucoup de généalogie rend modeste*». La généalogie, c'est de la découverte, on va peut-être trouver dans ses ascendants des personnes célèbres... mais aussi des gens peu recommandables. Chaque histoire est différente et apporte ses joies, ses peines et ses surprises, bonnes ou mauvaises.

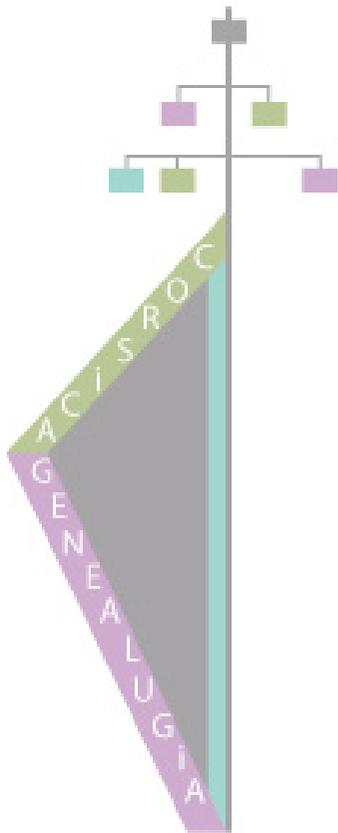
**La recherche généalogique peut être ascendante ou descendante. Quelle est celle qui suscite le plus d'intérêt?**

Ces deux recherches n'ont pas le même objectif. La première a pour but de retrouver tous les ancêtres d'une personne; c'est ce que l'on peut appeler de la généalogie historique. La généalogie descendante vise à retrouver tous les descendants d'une personne donnée; on l'utilise beaucoup en généalogie successorale et c'est souvent l'apanage de professionnels car ce sont les seuls qui ont les autorisations pour accéder aux actes les plus récents. La majorité des généalogistes commencent par de la généalogie ascendante. Mais par la suite, ils s'intéressent aux frères et sœurs de leurs ancêtres et à leur descendance et font donc aussi de la généalogie descendante.

**L'intérêt pour la généalogie est-il forcément motivé par la recherche de ses ancêtre, ou peut-il résulter d'un intérêt pour une autre famille que la sienne?**

À l'exception de professionnels ou d'historiens, il est très rare de voir quelqu'un commencer des recherches sur des personnes ou des familles qui ne leur sont pas liées. Mais la généalogie réserve bien des surprises: beaucoup de personnes qui ont entrepris des recherches en Corse ont eu celle de retrouver dans leur ascendance des familles

*« La généalogie, c'est de la découverte, on va peut-être trouver dans ses ascendants des personnes célèbres... mais aussi des gens peu recommandables. »*



Fondée en 2013, l'association Corsica Genealogia compte désormais plus de 1000 adhérents, âgés de 18 à 85 ans. Dédiée à l'aide et au développement de la recherche généalogique en Corse, elle a créé et anime un site d'entraide et une base de données informatisée des relevés de ses membres ([corsicagenealogia.com/actes/](http://corsicagenealogia.com/actes/)) qui comporte plus de 800000 entrées, dont 600000 actes filiatifs. Elle offre également la possibilité de prendre connaissance (sur [corsicagenealogia.com/piwigo/](http://corsicagenealogia.com/piwigo/)) de son fonds documentaire : 25000 photos réalisées depuis janvier 2015 aux archives de Gênes et des photos de registres de Haute-Corse non disponibles sur le site des archives départementales. Organisatrice chaque été d'*I scontri genealogichi corsi*, l'association partage ses connaissances au travers de rencontres et conférences notamment à l'occasion d'événements tels que salons ou foires.

Parrainé par l'Association française de généalogie, un congrès national est organisé tous les deux ans par un cercle de généalogie; 2019, année de commémoration du 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Napoléon étant aussi celle du XXV<sup>e</sup> congrès Corsica Genealogia y a vu l'occasion d'accueillir le congrès à Ajaccio. Une trentaine d'associations, cercles et organismes y prennent part. À cette occasion, Corsica Genealogia ouvre un site ([www.corsicagenealogia.com/Tvx\\_CG/heredis/accueil.htm](http://www.corsicagenealogia.com/Tvx_CG/heredis/accueil.htm)) qui présente la reconstitution de l'histoire des familles d'une vingtaine de villages. Soit 126098 individus, 47224 familles, 8 347 patronymes et 2832 lieux.

Savoir + : [www.corsicagenealogia.com](http://www.corsicagenealogia.com)

connues dans l'histoire de Corse voire de France. Ceci s'explique par le fait qu'à 10 générations au dessus de nous, nous comptons 1204 ancêtres qui vivaient il y a environ 300 ou 350 ans. Allez dans n'importe quel village de Corse et prenez 10 personnes de ce village. Si elles n'avaient pas d'ancêtres communs, cela signifierait que ce village comptait 12000 habitants vers 1700. L'histoire et la démographie nous indiquent que c'est impossible.

#### **Les spécificités voire les difficultés de la recherche généalogique en Corse font l'objet d'une conférence, lors du congrès. Quelles sont-elles?**

En Corse, la généalogie est une enquête, un travail de suppositions et plus encore de déductions qui se rapproche de la logique mathématique. La conférence débutera par une présentation des grandes dates de l'histoire de la Corse car on ne peut pas comprendre les particularités des recherches dans notre île sans connaître son histoire. La difficulté majeure est l'absence, avant 1770, dans beaucoup de villages, des noms de familles. Pour attribuer à ces personnes les *casate* que prendront leurs descendants, il faut être méthodique et rigoureux et s'appuyer sur de nombreux documents dont les *ceppi* [registres de notaires] et les archives conservées à l'Archivio di Stato di Genova. La seconde concerne la Haute-Corse où, lors de la dernière Guerre mondiale, la majeure partie des registres des communes de l'arrondissement de Bastia, qui étaient conservés au greffe du tribunal de première instance, a été détruite par un incendie suite à des bombardements. Les collections communales n'étant pas toujours complètes, il arrive donc que, pour certaines années, les deux exemplaires des registres fassent défaut. De plus, la collection idéale [la plus complète réalisée à partir des documents détenus par les mairies et par les archives] n'ayant pas encore été numérisée, cela implique aussi qu'il faille s'adresser aux mairies pour obtenir les actes. Les autres écueils concernent la période 1794-1800 où il est très difficile de trouver des actes du fait de la mise en place tardive et difficile de l'état-civil et la disparition des registres paroissiaux. Enfin, il y a la barrière de la langue. Avant 1850, dans la majorité des villages, les actes sont rédigés en toscan. Il faut donc avoir quelques notions d'italien pour pouvoir les comprendre. Corsica Genealogia dispose d'un site d'entraide et de discussion pour

venir au secours de nos adhérents qui auraient des difficultés de traduction.

#### **Vous évoquez tout à l'heure la mémoire familiale véhiculée par le dialogue avec les anciens. Quel peut être le rôle de la transmission orale dans une démarche de recherches généalogiques: allié ou faux-ami?**

C'est un outil, mais à utiliser avec précaution. Dans toute transmission orale, il y a toujours un fond de vérité, mais qui a parfois été déformé par le temps. Il faut donc le garder en mémoire mais ne pas hésiter à faire preuve d'esprit critique.

#### **Le congrès, au travers de l'exemple des recherches sur les Stuart de Corse, aborde la question des apports de l'ADN. Si la généalogie est un voyage, la «généalogie ADN», pour l'heure plus répandue dans les pays anglo-saxons, ne risque-t-elle pas de lui faire perdre de son intérêt?**

Tout dépend de comment comment vous abordez l'utilisation de la «généalogie ADN». Si vous l'utilisez uniquement, comme le présente une publicité de l'un de ces sites commerciaux, pour connaître votre origine ethnique, vous risquez de faire perdre du charme au voyage. Si, par contre, vous l'utilisez de manière scientifique, la «généalogie ADN» peut vous apporter de nouvelles pistes qui pourront vous faire voyager très loin.

#### **Selon vous, «généalogie ADN» et généalogie traditionnelle sont-elles complémentaires?**

Lorsqu'on parle de «généalogie ADN», on parle de plusieurs tests qui sont parfois totalement différents. Le premier, dit test autosomal, est le plus connu. Il permet de retrouver ses origines et d'identifier des parents jusqu'au 8<sup>e</sup> degré. Mais on ne peut retrouver ces parentés qu'au travers de la généalogie traditionnelle. Le second est celui du chromosome Y. Il faut savoir que les hommes de la même lignée paternelle possèdent le même chromosome Y. Avec ce test, on peut déterminer si des hommes ayant un nom de famille identique ou semblable sont apparentés. À titre d'exemple, il pourrait permettre de savoir si les Flori d'Eccica-Suarella et ceux du Niolo sont de la même souche. Ce sont donc deux outils complémentaires. ■

## ÉCOLE DÉMOCRATIQUE, BIENTÔT EN COSTA VERDE



**Après l'École démocratique de Corse, qui a ouvert ses portes à Ajaccio à la rentrée, un deuxième établissement du même genre, Scola Biloba, devrait voir le jour en septembre 2020 en Costa Verde. Fiora Giappiconi, comédienne, autrice et metteuse en scène, est à l'origine de ce projet.**

**La plus ancienne école démocratique toujours existante est la Summerhill school, fondée en 1921 dans le comté de Suffolk, en Angleterre.**

**Depuis la création de la toute première école démocratique française à Dijon, en 2014, la branche française de l'European democratic education community, Eudec France, recense actuellement une quarantaine d'écoles ouvertes, et plus d'une vingtaine de projets d'ouverture d'école ■ ICN**

### **Comment est né ce projet?**

Mère de trois enfants, j'ai été interpellée par le fait que l'école ne s'adaptait pas au besoin de bouger de mon plus grand. J'ai discuté avec des parents et nous étions d'accord sur le fait qu'il était difficile d'imposer à des enfants à partir du CP de rester assis en classe toute une journée. Ensuite, j'ai approfondi ma réflexion en suivant deux formations, notamment dans une école Montessori. Puis, j'ai rencontré un groupe de parents, ici en Corse, qui voulaient créer une école des bois destinée aux enfants de 2 à 6 ans, comme ça se fait en Allemagne et dans les pays scandinaves, par exemple. Cela consiste à passer sa journée dehors. J'ai aimé l'idée, mais il était impossible d'en ouvrir une en France. Nous avons poursuivi nos lectures et nos réflexions et nous nous sommes tournés vers le modèle des écoles démocratiques. Avec 6 personnes qui constituent aujourd'hui le noyau dur, nous avons commencé à nous réunir et à concrétiser le projet. Puis, au printemps dernier, nous avons créé l'association Scola Biloba.

### **Qu'est ce qu'une école démocratique?**

C'est proposer un apprentissage basé sur la bienveillance éducative, l'autonomie et la responsabilisation. Dans cette école, un membre = une voix. Il y a un règlement intérieur et chaque membre peut agir sur les décisions concernant l'école car il détient un pouvoir égal dans l'organisation et le fonctionnement de l'établissement, qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte. Ecoute, communication non violente, cercles restauratifs sont autant d'outils qui permettent d'évoluer dans un environnement apaisé, favorisant aussi bien l'apprentissage que l'épanouissement personnel et la vie de groupe. Avant d'apprendre, les enfants doivent se sentir en sécurité. L'objectif est de leur permettre de prendre le temps de se connaître, de découvrir ce qu'ils aiment.

### **Concrètement, comment cela va-t-il s'organiser?**

Ce que nous allons proposer c'est une école multi-âges et multilingue (français, corse et anglais) pour les enfants de 3 à 18 ans, dans laquelle il n'y aura donc pas de tranche d'âge comme dans l'école classique, pas de matières, pas de classes, pas de professeurs... Pas de programme pré-

## TRANSMETTRE LA BIENVEILLANCE GRÂCE AUX ATELIERS EVEILLANCE



En 2014, Catherine Mothe et Karine Delclos, toutes deux travailleuses sociales et formatrices en régulation non-violente des conflits, constatent que leurs compétences peuvent répondre aux questionnements de nombreux parents, d'enfants et de professionnels. Leur envie commune de transmettre et de partager les incite à créer à Porto-Vecchio l'association Les ateliers Eveillance. Une première en Corse. Leur objectif: transmettre une communication positive et bienveillante. Il s'agit de proposer aux parents d'améliorer leur relation avec leur enfant, sans cris, fessées, chantages et autres punitions, grâce à de vrais outils pédagogiques et un accompagnement personnalisé. Une démarche qui n'est ni médicale, ni psychologique, mais bien éducative. L'association s'appuie donc sur les principes de la parentalité positive: des outils qui permettent aux parents de mieux gérer des situations difficiles, tout en privilégiant l'intérêt de l'enfant et en favorisant son épanouissement. C'est aussi trouver le juste milieu entre un style d'éducation autoritaire et un style d'éducation laxiste: elle fixe les règles et limites dont l'enfant a besoin pour se développer et s'épanouir pleinement. Concrètement, l'association s'articule autour de trois axes. En direction des parents, des formations, des ateliers et des accompagnements personnalisés téléphoniques ainsi que de permanences à la maternité de Porto-Vecchio ou dans les mairies de Bonifacio, Porto-Vecchio, Sainte Lucie de Porto-Vecchio. A destination des enfants et adolescents, elle organise des ateliers de réflexion, des groupes de parole, des formations sur les compétences du mieux vivre ensemble. Enfin elle met en place des formations professionnelles. Pour l'heure, l'association vient en aide aux parents habitant dans l'extrême sud de la Corse, mais il arrive que les deux professionnelles se déplacent au-delà. ■

établi, pas de notes non plus. Les apprentissages seront choisis par les membres de l'école. Une thématique sera à l'honneur chaque mois et deux ateliers théoriques et pratiques en relation avec le thème seront proposés chaque matin. Dans l'établissement, chacun sera libre d'aller où il le souhaite. Mais il y aura toutefois trois espaces qui permettront à 3 groupes de pouvoir développer au mieux leurs besoins: un pour les 3-6 ans, un deuxième pour les 6-12 ans et un dernier pour les 12-18 ans. Le fait de ne pas cloisonner permettra une véritable interaction entre les petits et les grands. Côté restauration, tout le monde pourra déjeuner ensemble. En revanche, il n'y aura pas de cantine au début, chacun apportera son repas.

### **Puisqu'il n'y aura pas de professeurs, qui sera en charge de l'apprentissage?**

En matière pédagogique, il y aura des gens qui ont des compétences humaines, qui ont un goût pour l'apprentissage et la découverte. Ce sont des « mizani » ou des facilitateurs d'apprentissage. Les membres peuvent faire appel à ces adultes expérimentés selon leurs besoins. Il y aura également des personnes ressources, c'est-à-dire des intervenants qui disposent de compétences dans certains domaines et qui pourront aider les enfants dans leurs apprentissages. L'établissement pourra également accueillir toute personne désireuse de présenter son métier, sa passion ... Tout le monde, grands comme petits, pourra faire des propositions d'activités.

### **Quelles sont vos obligations vis-à-vis de l'Éducation Nationale?**

Cette école laïque et non confessionnelle sera considérée comme « hors contrat avec l'État », elle sera contrôlée par l'Éducation nationale. Les apprentissages seront ainsi validés par un logiciel, que le référent remplira avec l'enfant selon ce qu'il a acquis ou non. Les écoliers qui ont des examens à passer pourront le faire en candidat libre. Nous

ne serons pas obligés de suivre le programme, en revanche, nous sommes soumis au Socle commun de connaissances, de compétences et de culture\*. En termes d'horaires, nous serons ouvert 5 jours par semaine et devons respecter un certain nombre d'heures de présence, à savoir 24 par semaine.

### **Quel regard portez-vous sur l'école traditionnelle?**

Ce n'est pas la guerre contre l'école traditionnelle. Je défends les services publics. Mais là, c'est un choix de liberté d'apprentissage. L'école classique impose un apprentissage via un groupe d'âges. Il y a une pression sociétale qui repose sur les épaules des parents, un niveau de stress qui ne facilite pas l'apprentissage des enfants. Ici, si un enfant a envie de lire à 4 ans ou à 8 ans, il pourra le faire. L'auteur Céline Alvarez dit qu'on ne peut pas apprendre les fondamentaux lire-écrire-compter sans avoir les fondamentaux relationnels, je suis tout à fait d'accord avec cela.

### **Où en est le projet aujourd'hui?**

Nous sommes encore à la recherche du lieu. C'est en très bonne voie. Nous aimerions ouvrir à la rentrée 2020 et y accueillir dans un premier temps une trentaine d'enfants pour aller jusqu'à cinquante. Notre lieu sera doté d'un grand nombre d'espaces de vie pour les enfants avec par exemple des salles d'informatique, d'art... mais aussi beaucoup d'espaces extérieurs. C'est très important. Nous recherchons des financements pour faire baisser le coût de la scolarité, mais également toute personne désireuse de nous apporter son soutien, ses idées. Avec l'école d'Ajaccio, nous sommes en train de monter le réseau des écoles démocratiques de Corse afin de mettre en commun notre projet éducatif. ■

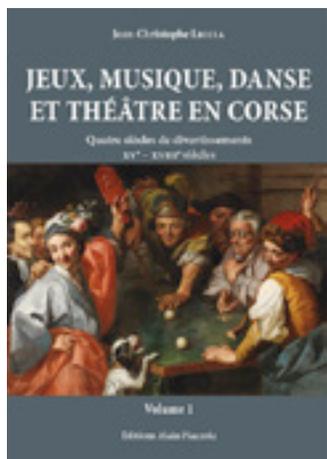
**Propos recueillis par Céline FORNALI**  
Savoir+ [www.scolabiloba.com](http://www.scolabiloba.com)

\*Il concerne les élèves du CP à la 3<sup>e</sup> et repose sur 5 domaines: les langages pour penser et communiquer (français, langues étrangères ou régionales mais aussi informatique); l'enseignement des moyens d'accès à l'information et à la documentation; la formation de la personne et du citoyen; les systèmes naturels et techniques (approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers); les représentations du monde et l'activité humaine



## LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA



Jean-Christophe Liccia  
**Jeux, musique, danse et théâtre  
 en Corse**  
*Quatre siècles de divertissements  
 XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*  
 2 volumes  
 Éditions Alain Piazzola, 2019

### DIVERTISSEMENTS DE JADIS

Les ouvrages dont je rends compte d'ordinaire ici sont surtout des textes littéraires : poésie, roman, essais ; rares sont des ouvrages de spécialité qui risqueraient de dérouter un public non versé dans des spéculations peu commodes pour une utile vulgarisation. Cela pourrait paraître contradictoire puisque le titre exact de mon sujet d'aujourd'hui est : *Jeux, musiques, danse et théâtre en Corse, quatre siècles de divertissements XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*. Car s'il s'agit bien ici d'une véritable et pertinente recherche que ne renierait aucun groupe d'étude universitaire, l'auteur Jean-Christophe Liccia a démontré depuis de nombreuses années la qualité de son travail de terrain et d'archive au bénéfice du milieu associatif insulaire et plus largement d'un public ouvert à tout ce qui peut intéresser la vie aux temps anciens de notre île.

Il s'agit en effet d'une longue étude de plus de mille pages sur deux volumes édités par l'éditeur Alain Piazzola dont on connaît la passion pour l'histoire dont témoigne le sérieux de son catalogue. Le premier volume reprend l'essentiel d'une recherche quasi exhaustive pour les périodes les plus anciennes dans un domaine certes exploré de façon oblique déjà par de nombreux auteurs dont le thème cerné ici n'était pas la visée principale. Pour les périodes plus récentes la bibliographie est évidemment plus riche et ne nécessitait donc pas toujours la même attention approfondie par le menu. Car le souci de Liccia était de montrer la réalité d'une vie quotidienne que les études historiques existantes négligeaient souvent au profit de l'événementiel et au sens large du politique et du social. Les activités, joies et amusements du peuple l'intéressent donc dans le cadre de cette recherche qu'il a voulu focaliser sur des documents archivistiques souvent négligés. La lecture générale en est facilitée par une organisation interne qui balaie les thématiques retenues : des jeux et passe-temps jusqu'aux lieux de leur exercice, des tavernes et cafés étant traités particulièrement ; jusqu'aux pratiques et usages divers liés au religieux. La partie réservée à la musique et à la danse vient ensuite citant les premiers musiciens de l'île aussi bien que des débordements d'une société souvent bien plus festive qu'on l'imagine, y compris de la part de ses pratiquants religieux eux-mêmes, des prêtres adeptes de divers jeux publics ou privés de leur époque.

Même approche par le menu pour le théâtre puisque des ouvrages généraux ont abordé la question, mais pour le théâtre aussi bien que pour l'opéra sont répertoriés des programmes, lieux et dates avec des précisions tout à fait intéressantes non seulement pour la chronologie mais également dans le quotidien de leur réalisation, parfois rendue difficile par le contexte politique, divers interdits religieux ou même des litiges très éclairants sur les fonctionnements réels d'une société insulaire ouverte d'abord sur l'Italie puis progressivement sur le continent français. Les diverses compagnies qui se sont produites notamment à Bastia ont donné lieu ainsi à un ensemble de données aussi diverses que celles qui renseignent sur l'existence de bâtiments antérieurs à l'actuel théâtre de la ville, mais aussi sur leur administration et jusqu'à leur va-et-vient par voie maritime entre la Corse et la terre ferme. Bref, un ensemble extrêmement riche qui peut être lu également comme un répertoire ou un dictionnaire, puisque le second volume comporte l'index des noms de personnes et des lieux, sans oublier pour l'ensemble de remarquables reproductions, photographies, personnages, objets, peintures, costumes, plans, scènes... qui font des deux volumes un bel ouvrage de référence à conserver dans sa bibliothèque. ■

Éditions Alain Piazzola



N° 01



**Société par Actions Simplifiée**  
**" Alain SPADONI**  
**& Associés, Notaires "**,  
**Ajaccio (Corse-du-Sud)**  
**3 avenue Eugène Macchini**  
**Immeuble "Le Régent",**

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Olivier LE HAY, Notaire de la République, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée "Alain SPADONI & Associés", Immeuble "Le Régent", le 1er octobre 2019 enregistré au SPFE d'AJACCIO le 02/10/2019, 2019 N 00499, a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ELPICCOLO  
Forme : Société Civile Immobilière  
Le capital social : Mille Euros (1.000,00 €)  
Siège social : Ajaccio [20090] Chez Monsieur Francis DEFRETIN, Immeuble "Beau Soleil", Avenue du Mont Thabor  
Objet social : L'acquisition, la gestion, et plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.  
Gérance : Madame Anne MOULINS épouse de Monsieur Ferdinand PAN-CRAZI demeurant à CORTE (Haute-Corse) 18, Avenue du 09 Septembre - Villa Pancrazi  
Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés d'Ajaccio

**Pour Avis, Maître Olivier Le Hay, Notaire Associé.**

N° 02



### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27/09/2019, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : GIORGI  
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles  
Siège social : ROUTE DE PALOMBAGGIA, HOTEL MARIOSIA, 20137 Porto-Vecchio. Capital : 1000 euros  
Durée : 99 ans  
Gérance : M. GIORGI FLORIAN, demeurant Route de San Nicolao, 20230 San-Nicolao, Mme COLONNA CESARI ROSALINDA, demeurant Route de Palombaggia, 20137 Porto-Vecchio  
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS d'Ajaccio.

N° 03

**RENOSI BTP**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 1000 euros**  
**Siège social : Acqua Bona**  
**Moriani Plage, 20230 San Nicolao**

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAN NICOLAO du 19/07/2019, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée  
Dénomination sociale : RENOSI BTP  
Siège social : Acqua Bona, Moriani Plage, 20230 San Nicolao  
Objet social : Entrepris de batiments, réalisation de travaux de terrassement, gros œuvres, renovation  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 1000 euros  
Gérance : Alexandre, Jean. Rene RENOSI, demeurant Acqua Bona, Moriani Plage, 20230 San Nicolao  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

**Pour avis,**  
**La Gérance.**

N° 04

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé, à Belvédère-Campomoro le 11 juillet 2019, il a été constituée une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS  
Dénomination Sociale : BELVEDERE MULTI-SERVICE  
Capital : Mille euros (1000 €) divisés en vingt (20) actions de 50 euros chacune.  
Siège social : Belvédère - 20110 Belvédère-Campomoro  
\* Objet social : La société a pour objet : Travaux de maçonnerie, plâtrerie sèche, revêtement sols et mur, plomberie, électricité  
Durée : Quatre-vingts dix neuf (99) années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.  
\* Apports en numéraire : 1000 € (Mille euros)  
Président : Monsieur BOUDJENAH Aziz demeurant 58, rue DUBOS - 33140 VILLENAVE D'ORNON.  
La société sera immatriculée au Tribunal de Commerce de Ajaccio.

**Pour insertion.**

N° 05

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/09/2019, il a été constituée une Société Dénomination sociale : O BOUDOIR DE L'ONGLE  
Siège social : résidence des Golfes, Imm Le Sagone, Rue Martin Borgomano, 20090 Ajaccio  
Forme : SAS Nom commercial : O BOUDOIR DE L'ONGLE  
Capital : 1000 Euros  
Objet social : Onglerie, extension et pose de faux cils, épilation, massage, maquillage, toutes prestations de services et vente de produits cosmétiques et d'accessoires de mode.  
Président : Madame Mélanie BUY demeurant : A Mandarina Bat H, Chemin du Finosello, 20090 Ajaccio élu pour une durée indéterminée  
Directeur général : Madame Céline Angélicka MONNEYRON demeurant : Résidence fleurs Dalhias, Bat D9, avenue Maréchal Juin, 20090 Ajaccio  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio.

N° 06

**EMS SARL**  
**Enlèvement Manutention**  
**Stockage**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Société en cours de constitution**  
**Au capital de 1000 €**  
**Hangar Auguste Ferrarini, RN 193**  
**Sortie Sud, Entrée Est**  
**Rez-de-Chaussée, 20600 Bastia**

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 Septembre 2019, il a été constitué sous la dénomination sociale Enlèvement Manutention Stockage une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Sigle : E.M.S.  
Siège social : Hangar Auguste Ferrarini, RN 193, Sortie Sud, Entrée Est, rez-de-chaussée, 20600 Bastia  
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Objet social :  
- L'enlèvement, la manutention et le stockage de tout type de matériels motorisés ou non pour son compte ou pour le compte de tiers.

- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.  
Le capital social s'élève à la somme de 1000 euros.

Gérance : Monsieur Tarhami Akim demeurant Hangar Auguste Ferrarini, RN 193, Sortie Sud, Entrée Est, appartement 1er étage, 20600 Bastia est désigné en qualité de gérant.

Personne ayant le pouvoir d'engager la société envers les tiers Monsieur Pierantoni Jean-Marc, résidant Les Jardins d'Arsilone 1, Ldt Campo Meta, Entrée A, 3ème étage, appartement 346, 20600 Furiani. La société sera immatriculée au registre du commerce et de sociétés de Bastia.

**Pour avis et mention, Le Gérant,**  
**Monsieur Tarhami Akim.**

N° 07

**MZBC**  
**Société à Responsabilité limitée**  
**Au capital de 1000 euros**  
**Siège social : Giettere, 20113 Olmeto**

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à OLMETO du 25 septembre 2019, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée  
Dénomination sociale : MZBC  
Siège social : Les Cannes, Giettere, 20113 Olmeto  
Objet social : Gestion, location et exploitation de tous biens immobiliers sous forme de location meublée et de location à usage professionnel  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1000 euros  
Gérance : Monsieur Nicolas, Jean, Franck ZEDDA, domicilié Les Cannes, Giettere, 20113 Olmeto  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AJACCIO.

**Pour avis,**  
**La Gérance.**

N° 08



### AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 20/09/2019, il a été constitué la SASU CABY C&F  
Objet : prestations de services telles que le conseil, l'assistance et la formation notamment dans les domaines scientifique, éducatif, management, finance, en stratégie, en gestion..., apporteur d'affaires  
Siège : Villa 53 - Résidence du Golfe - 20118 SAGONE  
Capital : 1500 €  
Durée : 99 ans  
Président : CABY Sandrine, demeurant Villa 53 - Résidence du Golfe - 20118 SAGONE  
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation RCS Ajaccio.

N° 09

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BASTIA du 02 octobre 2019, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée  
Dénomination : JIHELA CORSICA  
Siège : 9 avenue du Maréchal Sébastiani, 20200 Bastia

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1.000 euros  
Objet : Assistance, suivi et gestion administrative et financière directe des opérations de résidences de tourisme et plus généralement de résidences services pour séniors et d'Ehpad, des phases préliminaires du projet à la prestation de services lors de l'exploitation.

Audit.  
Toutes prestations administratives, secrétariat.

Activités de holding :  
- La prise de participation dans toutes sociétés française ou étrangères quel que soient leur objet social et leur activité.

- La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement à objet civil matériel ou immatériel pour son compte ou pour celui de tiers.

- La gestion de son propre patrimoine tant immobilier que mobilier et de tous patrimoines quelle que soit sa composition appartenant à toute personne physique ou morale.

- Administration de sociétés.  
- Gestion d'un portefeuille de participations, participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle des filiales.

- Prestations de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers et immobiliers.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jean-Louis ALBERTINI demeurant Route Moyenne de Corniche, Domaine de Lorello, 20166 Grossetto-Prugna

Directeur général : Monsieur Jean-Louis ALBERTINI demeurant 9, avenue du Maréchal Sébastiani, 20200 Bastia  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA

**Pour avis, Le Président.**



## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : **FORME** : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée **DENOMINATION** : EARL MANGANI **SIÈGE SOCIAL** : Chez Mr Lavillaugouet Jean-Paul, 20270 ANTI-SANTI **OBJET** : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 code rural et de la pêche maritime, c'est-à-dire :

- les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ;
- les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ;

**DUREE** : 99 années **CAPITAL** : 8000 euros **GÉRANCE** : LAVILLAUGOUEZ Jean-Paul demeurant Idt Brugiatu, 20270 ALERIA **IMMATRICULATION** : Au RCS de Bastia.

### N° 11

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/09/2019, il a été constitué une SAS dénommée :

**FABETICA RH**

**Siège social** : Pôle de Suartello 2, Route de Mezzavia, 20090 Ajaccio

**Capital** : 1.000 €

**Objet** : Ingénierie et conseil en Ressources Humaines

**Président** : Mme Marine MELEARD, Résidence du Parc Impérial, route des Cèdres, Rez de Jardin, 20000 Ajaccio.

**Directeur Général** : Mme Marine MELEARD, Résidence du Parc Impérial, route des Cèdres, Rez de Jardin, 20000 Ajaccio.

**Admissions aux assemblées et droits de vote** : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément** : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AJACCIO.

### N° 12

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/10/2019, il a été constitué une Société

**Dénomination sociale** : SERV'HOSTIA

**Siège social** : Lieu-dit Acqua Citosa, 20243 SERRA DI FIUMORBO

**Forme** : SAS

**Capital** : 100 Euros

**Objet social** : SERVICE A LA PERSONNE ET AUX ENTREPRISES, CONCIERGERIE, MULTI-SERVICES

**Président** : Madame CLOTILDE PINEAUD demeurant : Lieu-dit Acqua Citosa, 20243 SERRA DI FIUMORBO élu pour une durée indéterminée

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

### N° 13

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/10/2019, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : CM CONCEPT

**Objet social** : Intermédiaire pour la vente de véhicules d'occasion

**Siège social** : Lieu-dit Pastoreccia - 128 ZI de Bastia - 20600 Bastia.

**Capital** : 5.000 euros

**Durée** : 99 ans

**Gérance** : M. MARESCOT Cédric, demeurant Résidence Appolonie, Bâtiment A1, 20200 Bastia

**Immatriculation** au RCS de Bastia

## SERVICE TP

**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 10.000 euros**  
**Siège social** : Z.I de Caldaniccia  
**Lieu-dit Pernicaggio**  
**20167 Sarrola-Carcopino**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AFA du 03/10/2019, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée

**Dénomination** : SERVICE TP

**Siège** : Z.I de Caldaniccia, Lieu-dit Pernicaggio, 20167 Sarrola-Carcopino

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 10.000 euros

**Objet** : L'entretien, la maintenance et la réparation de tous types de matériels, véhicules et/ou engins dédiés au transport de marchandises ou de personnes, et/ou aux différentes activités du bâtiment et des travaux publics.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions - Agrément** : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés.

**Inaliénabilité des actions** : Néant.

**Président** : Monsieur Patrick ROCCA, demeurant Place de l'Eglise, 20129 BASTELICACCIA.

**Commissaires aux comptes** :

- **Titulaire** : La société dénommée GALIANI EXPERTISE ET AUDIT, dont le siège est situé Immeuble Ivoire, Route de Mezzavia, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro 799 993 514 ;

- **Suppléant** : La société dénommée SCP de Commissaires aux comptes M. BACCI - JM. MINICONI - S. ROSSI, dont le siège est situé Immeuble Ivoire, Route de Mezzavia, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro 483 326 757. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Ajaccio.

**Pour avis, Le Président.**

### N° 15

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/09/2019, il a été constitué une SASU dénommée :

**BARBIER DE L'ILE**

**Siège social** : Résidence Le Parc de la Chênaie, Avenue Noel FRANCHINI, 20090 Ajaccio

**Capital** : 1.500 €

**Objet** : Salon de coiffure, barbier, soins pour homme et vente de produits cosmétiques et accessoires divers pour homme

**Président** : M. Benoit, Claude, René LESCROHART, Coralia entrée A, Rue MARINELLA, 20000 Ajaccio.

**Admissions aux assemblées et droits de vote** : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément** : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AJACCIO.

## JLS COLOMBA

**Société Civile Immobilière**  
**Au capital de 1000 euros**  
**Siège social** : Route de Baracci  
**Lotissement Colomba**  
**20110 Viggianello**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Viggianello du 02/10/2019, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : SCI

**Dénomination sociale** : JLS COLOMBA

**Siège social** : Route de Baracci, Lotissement Colomba, 20110 Viggianello

**Objet social** : La gestion, l'administration, la location, et la vente de tous biens immobiliers.

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

**Capital social** : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

**Gérance** : Madame Sarah DUVAL et Monsieur Jean-Louis DUVAL, demeurant ensemble Route de Baracci, Lotissement Colomba, 20110 Viggianello,

**Clauses relatives aux cessions de parts** : Agrément requis dans tous les cas.

L'agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

**Immatriculation de la Société** au RCS d'AJACCIO.

**Pour avis, La Gérance.**

### N° 17

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BASTIA du 02 octobre 2019, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée

**Dénomination** :

JHELA CORSICA IMMOBILIER

**Siège** : 9 avenue du Maréchal Sébastiani, 20200 Bastia

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 1.000 euros

**Objet** : La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères quels que soient leur objet social et leur activité, la gestion de titre et de valeurs mobilières, l'investissement à objet civil matériel ou immatériel pour son compte ou pour celui de tiers, la gestion de son patrimoine tant immobilier que mobilier et de tout patrimoine quelle que soit sa composition appartenant à toute personne physique ou morale, administration de société.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : Monsieur Jean-Louis ALBERTINI demeurant 9, avenue du Maréchal Sébastiani, 20200 Bastia

**Directeur général** : Monsieur Jean-Louis ALBERTINI demeurant Route Moyenne de Corniche, Domaine de Lorello, 20166 Grossetto-Prugna

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA

**Pour avis, Le Président,**

## SERVIMAT

**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 10.000 euros**  
**Siège social** : Z.I de Caldaniccia  
**Lieu-dit Pernicaggio**  
**20167 Sarrola-Carcopino**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AFA du 03/10/2019, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée

**Dénomination** : SERVIMAT

**Siège** : Z.I de Caldaniccia, Lieu-dit Pernicaggio, 20167 Sarrola-Carcopino

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 10.000 euros

**Objet** : L'entretien, la maintenance et la réparation de tous types de matériels, véhicules et/ou engins dédiés au transport de marchandises ou de personnes, et/ou aux différentes activités du bâtiment et des travaux publics.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions - Agrément** : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés.

**Inaliénabilité des actions** : Néant.

**Président** : Monsieur Patrick ROCCA, demeurant Place de l'Eglise, 20129 BASTELICACCIA.

**Commissaires aux comptes** :

- **Titulaire** : La société dénommée SCP de Commissaires aux comptes M. BACCI - JM. MINICONI - S. ROSSI, dont le siège est situé Immeuble Ivoire, Route de Mezzavia, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro 483 326 757 ;

- **Suppléant** : La société dénommée GALIANI EXPERTISE ET AUDIT, dont le siège est situé Immeuble Ivoire, Route de Mezzavia, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro 799 993 514

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Ajaccio.

**Pour avis, Le Président.**

### N° 19



## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27/09/2019, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : GFR

**Objet social** : Restauration traditionnelle sur place et/ou à emporter, livraison, salon de thé, traiteur

**Siège social** : ROUTE DE PALOMBAGGIA, HOTEL MARIOSA, 20137 Porto-Vecchio.

**Capital** : 10000 euros

**Durée** : 99 ans

**Président** : Mme COLONNA CESARI ROSALINDA, demeurant ROUTE DE PALOMBAGGIA, 20137 Porto-Vecchio

**Admission aux assemblées et droits de votes** : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

**Clauses d'agrément** : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

**Immatriculation** au RCS d'Ajaccio.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Ajaccio du 09 septembre 2019, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :  
**Forme** : Société par Actions Simplifiée  
**Dénomination** : GRATIDAM

**Siège** : Chez Ajaccio Centre d'affaires, 17 rue Docteur Del Pellegrino, 20090 Ajaccio  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 1000 euros

**Objet** : Achat de tous immeubles et terrains, bâtis ou non, actions ou parts de sociétés immobilières en vue de leur vente, ou afin d'y établir des constructions nouvelles ou d'améliorer des constructions existantes, et notamment les activités de marchands de biens.

- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandites, de souscriptions, d'achats de titres ou de droits sociaux, de fusions ou d'associations en participation.

- La fourniture de toutes prestations de services, notamment administratives, juridiques, immobilières et financières en vue d'assurer l'achat et la vente des actifs immobiliers.

- Accessoirement, et de manière marginale, la gestion par location, ou autrement des biens acquis avant vente.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : Madame Ana Béla OLIVEIRA, épouse CANDIDO DO ROSARIO, demeurant Travessa Da Serração, n° 4 Sanguinhedo De Cota, 3505-236 Viseu (Portugal)

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

**Pour avis, Le Président.**

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 03/10/2019, il a été constitué une SCI :  
**Dénomination** : HJMM2001

**Siège social** : Chemin De Pietralba, immeuble Arnaud, entrée B, 20090 Ajaccio  
**Capital** : 1000 €

**Activités principales** : gestion location, achat immobilier, vente immobilière

**Durée** : 99 ans  
**Gérant** : Mlle HODIN Marion Chemin de Pietralba, Immeuble Arnaud, Entrée B, 20090 Ajaccio

**Cession de parts sociales** : Soumise à agrément  
 Immatriculation au RCS de AJACCIO.

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 19/09/2019, il a été constituée une SARL dénommée : CORTI HUMIDITE. **Siège social** : 23 Rue du Professeur Santiaggi, 20250 CORTE. **Capital** : 300€. **Objet** : Multi service à la personne. **Gérance** : M PORTELETTE-POLI Anthony, Campo-Vecchio, 20231 VENACO, M LEONZI Jérôme, 23 Rue du Professeur Santiaggi, 20250 CORTE et M GODIN Andréa, Route de Bistugliu, 20250 CORTE. **Durée** : 99 ans. Immatriculation au RCS de BASTIA.

## LE CEYLAN

Société Civile Immobilière

**Capital** : 1000 Euros

**Siège social** : Ajaccio 20000

(Corse-du-Sud)

Route du Salario - Lot La Pietra

## CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte s.s.p. en date à AJACCIO du 4 octobre 2019, il a été constitué une Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Forme** : Société Civile Immobilière

**Dénomination** : LE CEYLAN

**Siège Social** : Ajaccio 20000 (Corse du Sud) - Route du Salario - Lot La Pietra

**Objet** : La Société a pour objet l'acquisition de tout bien dont elle deviendra propriétaire, la gestion par bail ou autrement

**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Transmissions des parts** : Les transmissions de parts sont soumises à l'agrément prévu à l'article 11 des statuts

**Capital** : 1000 Euros divisé en 100 parts de 10 Euros chacune

**Apports** : Exclusivement en numéraire  
**Gérance** : Est nommé Gérant de la Société sans limitation de durée :

Monsieur Christophe ETTORI demeurant à AJACCIO [20000] - 6, rue Conventionnel Chiappe

La Société sera immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

**Pour Avis, La Gérance.**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 Octobre 2019, il a été constituée une Société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination Sociale** : SCI A CARGHJACANESA II

**Forme** : Société Civile Immobilière

**Capital social** : 300 euros

**Siège social** : 28 rue de Wagram, 20000 Ajaccio

**Objet social** : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, la mise en location de tous biens immobiliers ainsi que toutes les opérations liées à cet objet.

**Gérant** : Dimitri, Pierre-Baptiste de Rocca Serra demeurant 28 rue de Wagram, 20000 Ajaccio.

**Transmission des parts** : La cession des parts est soumise à une clause d'agrément

**Clause d'admission** : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AJACCIO

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 03/10/2019, il a été constituée une Société **Dénomination sociale** : OPTIMUS

**Siège social** : Route du Vazzio, Lieu-dit toricelli, 20090 Ajaccio **Forme** : SARL **Capital** : 500 € **Objet social** : Formation professionnelle pour adultes **Cogérant** : Monsieur Marc-Antoine PANTALACCI, Avenue Noël Franchini, résidence Europa, Bât F, 20090 Ajaccio **Cogérant** : Monsieur Xavier BARTOLI, 5 allée de la Plage, résidence du Golfe, 20166 Porticchio **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio.

## PCA

Société par Actions Simplifiée

**Au capital de 1000 euros**

**Siège social** : Chemin de Lustincone

20620 Biguglia

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BIGUGLIA du 8 octobre 2019, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée

**Dénomination** : PCA

**Siège** : Chemin de Lustincone, 20620 Biguglia

**Durée** : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 1000 euros

**Objet** : Pose, installation et aménagement (cuisine, dressing, salle de bain) Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre.

**Président** : Monsieur Rathsamy Anthony Bannavong-Colombani, demeurant Chemin de Lustincone, 20620 BIGUGLIA

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

**Pour avis, Le Président.**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 25/9/2019, il a été constituée une Société par Actions Simplifiée :

**Dénomination sociale** :

CASTELLU ENERGIE

**Siège social** : 1, rue du Docteur Morucci, 20200 Bastia

**Capital social** : 1.000 €

**Objet** : Toutes opérations d'acquisition, de souscription, de détention, d'administration, de disposition, de gestion et de cession de tous titres émis par des sociétés ou entités ou par tous organismes créés ou à créer, françaises ou étrangères, ayant une activité dans le domaine des énergies renouvelables...

**Durée** : 99 ans

**Cession des actions** : Libre

Admission aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

**Président** : AKUO ENERGY CORSE, SAS au capital de 1.000 €, 1, rue du Docteur Morucci, 20200 BASTIA 820 533 909 RCS BASTIA

**Commissaires aux comptes Titulaire** : VACHON ET ASSOCIES SAS, 1-3, rue Lulli, 75002 PARIS 394 348 155 RCS PARIS

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

**Pour avis,**

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 03/10/2019, il a été constituée une S.A.S. ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : NUANCE

**Objet social** : Coiffure mixte en salon

**Siège social** : Centre commercial Casino - Avenue Christophe Colomb - 20260 CALVI

**Capital** : 1.000 €. **Durée** : 70 ans. R.C.S : BASTIA

**Président** : Madame Nadège GENUINI demeurant Résidence San-Michele - Route de Santore à CALVI (Haute-Corse).

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 03/10/2019, il a été constitué une S.C.I. ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : TALLANO

**Objet social** : Acquisition - Propriété - Administration de tous immeubles

**Siège social** : Route de la Pinède - 20260 CALVI

**Capital** : 1.000 €. **Durée** : 70 ans. R.C.S : BASTIA

**Gérant** : Monsieur Sylvain PAOLI demeurant Chemin de Timbore à CALVI (Haute-Corse).

## MODIFICATIONS GERANTS

## LES SAVEURS D'AUTREFOIS

Société à Responsabilité Limitée

**Au capital de 4000,00 €**

**Siège social** : Lieu-Dit Giunchelli

Saint Jean de Pisciatello

20117 Eccica-Suarella

510 885 296 RCS Ajaccio

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2019 :

- Madame Marie-Paule ETTORI demeurant LD GIUNCHELLI, ST JEAN DE PISCIA-TELLO, CAURO (Corse), a été nommée **gérante**, en remplacement de Madame Marie-Julie ETTORI née SETA, **gérante** démissionnaire à compter du 1er octobre 2019.

**Dépôt légal** au Greffe du Tribunal de commerce de AJACCIO.

**Pour avis, La gérance.**

## SOCIETE CORSE

INSTALLATION

**BENETTI VALENTINO**

**SARL au capital de 5717,25 euros**

**Siège social** : Parc Berthault

Résidence les Cèdres, Lot 559

20000 Ajaccio

439 505 785 RCS Ajaccio

Suivant délibération du 19 septembre 2019, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Joseph VALENTINO de ses fonctions de **gérant** à compter du 30 septembre 2019 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

**Pour avis, La Gérance.**

## GOLFO DI SOGNO

**SARL au capital de 68602,00 Euros**

Lieu-dit Stagnola

Trinité de Porto-Vecchio

20137 Porto-Vecchio

046120176 R.C.S. Ajaccio

Par décision en date du 06/10/2019, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Charles LAMONICA, demeurant Poggioli, 20144 Ste Lucie de Porto-Vecchio en qualité de nouveau **Gérant**, à compter du 06/10/2019 pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Charlotte MORELLI, **Gérant** démissionnaire. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio.

N° 33

### NEGRONI ETUDES ENERGIES SERVICES NEGRONI E.E.S.

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social :  
24, Rue Chanoine Bonérandi  
Immeuble Guadello, Bât E  
20200 Bastia  
503 906 778 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 08 octobre 2019, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Marie Françoise NEGRONI (épouse NIGOGHOSSIAN) de ses fonctions de gérante à compter du 08 octobre 2019 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, La Gérance.

### POUR ACCELERER VOS DEMARCHES PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE



SUR PLACE

OU PAR TELEPHONE

N° 34

### EARL U SAN PETRINCU Capital 77.600 € Siège : Pancheraccia 20251 RCS Bastia 838 177 749

L'AGE en date du 23/09/2019 a pris acte de la démission de la gérance de Mme CARLOTTI Elisabeth, épouse CIUCCI. M. CIUCCI Michel reste gérant unique de la société.

N° 35

### NOMINATION CO-GERANT

SARL DU PARC, société à responsabilité limitée, au capital de 1.000 €, ayant son siège social Cours Balisoni, La Source, 20113 Olmeto, RCS Ajaccio 799 812 219. Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2019, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Philippe FERNANDEZ, demeurant Quartier RIBBA, OLMETO 20113, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

### MODIFICATIONS TRANSFERTS

N° 36

### SCI KAPRYSCORP SCI au capital de 1.000 € Siège : 17 Route du Plan de la Tour 83120 Ste Maxime 844552638 RCS de Frejus

Par décision de l'AGE du 01/10/2019, il a été décidé de transférer le siège social au Lieu-dit SCALO, Résidence U NOCIU, 20230 SANTA LUCIA DI MORIANI. Gérant : M. MOTTOLA Jean Paul et Béatrice 17 Route du Plan de la Tour, 83120 STE MAXIME

Objet : Acquisition, construction, gestion, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.  
Durée : 99 ans  
Radiation au RCS de FREJUS et ré-immatriculation au RCS de BASTIA.

N° 37



### SCP MAMELLI Notaires

20217 Saint-Florent  
Tel : 04.95.37.06.00  
scp.mamelli@notaires.fr

### SCI DU DOMAINE DE PINETTO RCS Bastia 432 670 263

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 13 septembre 2019, l'associé unique a transféré le siège de la société. Ancien siège : Villa De Moro, chez Mme Gilorma de Moro - Quartier Paratojo - 20200 BASTIA  
Nouveau siège : Residence Le Desk 20200 BASTIA  
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BASTIA.

Pour avis,  
Le notaire.

N° 38



### SCP MAMELLI Notaires

20217 Saint-Florent  
Tel : 04.95.37.06.00  
scp.mamelli@notaires.fr

### LE GRAND DOMAINE DE PINETTO RCS Bastia 442 543 070

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 13 septembre 2019, l'associé unique a transféré le siège de la société. Ancien siège : Villa De Moro, chez Mme Gilorma de Moro - Quartier Paratojo - 20200 BASTIA  
Nouveau siège : Résidence Le Desk - 20200 BASTIA  
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BASTIA.

Pour avis,  
Le notaire.

N° 39

### Dénomination : Bernardini San Ghjise

Forme : SCI  
Capital : 1000 €  
Siège : 3, Résidence le Sémaphore  
20200 Bastia  
RCS Bastia 814 310 512

### MODIFICATION STATUTS

Par assemblée générale ordinaire à Bastia Résidence San Ghjise, Bât D, Route du Macchione, 20600 Bastia les associés Laurent Bernardini et Virginie Pisano ont décidé :

1°) - Le transfert du siège social de : de 3, Résidence le Sémaphore, 20200 Bastia

A : Résidence San Ghjise, Bât D, Route du Macchione, 20600 Bastia

Mention sera faite au RCS de Bastia

Pour avis,

**ICN : Annonce légale**  
**Tél : 04 95 32 04 40**

### MODIFICATIONS STATUTAIRES

N° 40

### AREA EQUIPEMENT

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1500.00 €  
Siège social :  
Lieu-dit Fiume d'Olmo - Pietricajolo  
20230 Talasani  
815 294 921 RCS Bastia

Suivant décisions de l'assemblée générale mixte du 05 Octobre 2019 :

\* Le capital social a été augmenté d'une somme de sept cent cinquante (750 €) euros, par souscription en numéraire de 50 parts sociales nouvelles de 15 € de nominal. L'article 8 des statuts a été modifié de la manière suivante :

\* Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de deux mille deux cent cinquante (2250 €) euros. Il est divisé en cent cinquante (150) parts sociales de quinze (15) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et libérées et réparties entre les associés ;

\* Il a été décidé de nommer en qualité de co-Gérant : Monsieur Julien CHIESI, demeurant à SANTA-LUCIA-DI-MORIANI (Haute-Corse) route de Valicella, pour une durée indéterminée.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis, la gérance.

N° 41

### CLEAN AND CHIC S.A.S au capital de 1500,00 Euros RCS Bastia : 833 976 228

### TRANSFERT SIÈGE SOCIAL CHANGEMENT D'OBJET SOCIAL

Par décision des associés réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 04/09/2019, le siège social est transféré de (ancien Siège) Résidence U Palazzu, Bâtiment B, 20620 Biguglia, à l'adresse suivante (nouveau siège) 2 cours Pierrangeli, 20200 Bastia ; à compter du 09/09/2019.

De plus, l'objet social est modifié pour le suivant : activité de pressing, blanchisserie, teinturerie et toutes prestations se rapportant à l'entretien du linge.

L'article 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis et mention, Le Président.

N° 42

### LA VILLA Société par Actions Simplifiée Au capital de 1.050.000.00 € Siège social : Chemin de Notre Dame de la Serra 20260 Calvi 353 207 053 RCS Bastia

### AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2019, il résulte que :  
- Madame Marion DEBUT, domiciliée chemin de Notre Dame de la Serra 20260 Calvi (Corse), a été nommée en qualité directrice générale de la société. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis, le représentant légal

N° 43

### CONCIERGERIE DU CAP CORSE

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1000.00 €  
Siège social : Lieu-dit Morta  
20238 Centuri  
825 188 436 RCS Bastia

### AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 1er octobre 2019, il résulte que :

- L'objet social de la société a été étendu, à compter du 01/10/2019, aux activités et opérations suivantes :  
- L'organisation de tout événement entreprise, de séminaire, de mariage, d'événement particulier.

- La recherche de prestataires événementiels pour l'organisation d'événement.  
- Le nettoyage, la gestion et l'entretien d'espaces verts, l'intendance et le gardiennage de résidences.

- Toutes prestations de conseil en recrutement de personnel à l'effet de répondre à tous les besoins de la clientèle qu'ils soient ponctuels ou permanents, pour quelques heures ou pour un temps complet.

- L'intermédiaire dans toutes activités, apporteur d'affaires, commissionnaire, courtier.

- Les prestations de services de déménagement de petit volume.

- Tout service de livraison à domicile de courses, de linge..

Il est rajouté à la réalisation de prestations de services de conciergerie : La logistique.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis, le représentant légal.

N° 44

### ILE-ROUSSE PROMOTION Société Anonyme Au capital de 38.112,25 € Siège social : Route de Calvi 20220 Ile-Rousse 384 607 933 R.C.S. Bastia

Suivant décision de l'assemblée générale mixte du 4 octobre 2019, il a été pris acte de la fin des fonctions d'administrateur de Gérard MARTINETTI, sans pourvoir à son remplacement.

Suivant délibération du même jour, le conseil d'administration a pris la décision de cumuler les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général et de nommer en qualité de nouveau Président Directeur général, Marcelle BEVERAGGI, ép. SOUSSAN demeurant Route de Monticello - 20220 ILE-ROUSSE, en remplacement de Paul BEVERAGGI et Gérard MARTINETTI dont les fonctions respectives de Président du conseil d'administration et de Directeur général sont arrivées à expiration.

Mention sera portée au RCS de BASTIA.

N° 45

### E PUNTE SASU au capital de 200 € Siège social : Route d'Antisantini 20270 Aléria 839 409 893 RCS Bastia

L'AGE du 30/09/2019 a décidé d'étendre l'objet social à : Viticulture, élevage bovin, acquisition de biens immobiliers, toute location ou prise à bail.

Dépôt au RCS de Bastia.

**CONSTANT LOUIS**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social : Au Panier Garni  
RN 193 - 20600 Bastia  
R.C.S : Bastia 751 147 521

**AVIS DE PUBLICITE**

Aux termes des décisions de l'associé unique du 15 juin 2019, il résulte que :  
\* Le siège social a été transféré au Lieu-dit ARDISSON à FURIANI [20600] à compter du 15 juin 2019 ;  
\* L'objet social a été étendu, à compter du 15 juin 2019, aux activités suivantes :  
- La restauration  
- Epicerie  
Les articles «Siège social» et « objet » des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bastia.

**N° 47****Société de Gestion Corse Holding S.A (SOGECO)**

Société Anonyme

Au capital de 497.365 Euros

Siège social : La Palmola

20232 Oletta

RCS Bastia B 334 913 118

**AVIS DE NOMINATION D'ADMINISTRATEUR**

La Société de Gestion Corse Holding S.A [SOGECO], Société Anonyme au capital de 497.365 Euros, dont le siège social est à 20232 OLETTA, inscrite au RCS de Bastia sous le numéro B 334 913 118 annonce :  
Aux termes de la décision des associés en date du 24.09.2019, Mademoiselle Agathe Muzy, née à Bordeaux le 26 juin 1999, de nationalité Française, domiciliée 71 rue Turenne 33000 Bordeaux a été nommée Administratrice, en remplacement de Monsieur Paul Giacobbi, et ce pour une durée de Six ans.  
Aux termes de la décision des associés en date du 24.09.2019, Monsieur Pierre-Yves Emmanuelli, né le 8 juin 1972 à Bastia domicilié et demeurant Résidence Ouroubours, Lotissement Maraninca, 20290 Lucciana, a été nommé Administrateur, pour une durée de Six ans.

**N° 48****SOCIETE FINANCIERE F.H**

Société Civile

Au capital de 1.510.000 euros

(ancienne mention)

Siège social : Boulevard Abbe Recco

La Rocade, Route d'Alata

20090 Ajaccio

RCS Ajaccio 433 847 563

**AVIS DE MODIFICATIONS**

L'assemblée générale extraordinaire a décidé le 15 juillet 2019 :  
- de diminuer le capital social de 1.510.000 euros à 906.000 euros par annulation des parts que la société a rachetée à la société HPJ ;  
- de constater la démission de Monsieur Jacques PORTA de ses fonctions de **co-gérant** à compter du 15 juillet 2019. Monsieur François PADRONA reste seul gérant.

Pour avis, La gérance.

**BERNARD VINCENT**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 64, Quartier de Ceccia  
20137 Porto-Vecchio  
822 525 838 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé :

La Société dénommée "SVASM PARC", société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 1.000,00 euros, ayant son siège social 15, rue Drouot, 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 841 690 795, représentée par la société "SEVENDREASOIMEME", société par actions simplifiée, ayant son siège social 15, rue Drouot, 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 838 939 627, elle-même représentée par Monsieur Alexis VINCENT-CASTELLI, en remplacement de Monsieur Ludovic BERNARD.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Ludovic BERNARD sans qu'il soit procédé à son remplacement.  
Au titre de la même délibération en date du 1er juillet 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social 64, Quartier de Ceccia, 20137 PORTO-VECCHIO au 28 Rue du Commandant l'Herminier, 20137 PORTO-VECCHIO à compter du 1er juillet 2019 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

**N° 50****AVIS**

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er Septembre 2018, les associés de la SARL FICABRUNA INVESTISSEMENT [RCS BASTIA 400 564 092] dont le siège social est sis Centre commercial Ficabruna à BIGUGLIA [20620] ont décidé les modifications suivantes avec effet au 1er Septembre 2018 :

- Modification de l'objet social :

\* Ancienne mention :

La société a pour objet l'acquisition et la location de murs commerciaux situés Centre Commercial Ficabruna à BIGUGLIA [20620], et la prise en gérance du fonds de commerce qui s'y installera.  
Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, civiles ou commerciales se rattachant à l'objet sus-indiqué ou tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son existence ou son développement.

\* Nouvelle mention :

La société a pour objet l'acquisition et la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers. Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, civiles ou commerciales se rattachant à l'objet sus-indiqué ou tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son existence ou son développement.

\* Transfert du siège social :

\* Ancienne mention :

Le siège social est fixé Centre Commercial Ficabruna - 20620 Biguglia

\* Nouvelle mention :

Le siège social est fixé 37, Rue Pascal Paoli - Ficabruna - 20620 Biguglia  
Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour Avis,

**CODEX**

Société par Actions Simplifiée  
à Associé Unique  
Au capital de 1.000 €  
Siège : 2, Boulevard Paoli  
20200 Bastia  
844697755 RCS de Bastia

Par décision du président du 24/07/2019, il a été décidé de : Nommer Directeur général M. AGOSTINI Thomas, 15 rue César Campinchi, 20200 BASTIA.  
Mention au RCS de BASTIA.

**N° 52****AVIS**

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er Octobre 2019, l'associé unique de la SAS CORSE ASPIRATION [RCS BASTIA 813 814 126] dont le siège social est sis 2 lotissement Santa Catalina - Ortale - 20620 BIGUGLIA a décidé les modifications suivantes avec effet au 1er Octobre 2019 :  
Modification de la dénomination sociale : L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la société.  
L'article 2 des statuts est modifié comme suit :

\* Ancienne mention :

La dénomination sociale de la société est "CORSE ASPIRATION"

\* Nouvelle mention :

La dénomination sociale de la société est "CORSE ASPIRATION - AZUR ASPI"

Modification de l'objet social :

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la société.  
L'article 3 des statuts est modifié comme suit :

\* Ancienne mention :

La location de machines et engins de toute sorte à moteur et terrestre avec ou sans chauffeur, travaux de terrassement, prestations de repérage de toute infrastructure souterraine ou de réseau enterré par différents types d'appareillage électronique, la location de matériel, engins et véhicules sans chauffeur de toute nature, l'import export, la vente de matériels, engins et véhicules de toute nature neufs et occasions, la vente d'accessoires et pièces détachées neufs et occasions

\* Nouvelle mention :

La location d'excavatrice - aspiratrice avec ou sans opérateur, la location de machines et engins de toute sorte à moteur et terrestre avec ou sans chauffeur, travaux de terrassement, prestations de repérage de toute infrastructure souterraine ou de réseau enterré par différents types d'appareillage électronique, la location de matériel, engins et véhicules sans chauffeur de toute nature, l'import export, la vente de matériels, engins et véhicules de toute nature neufs et occasions, la vente d'accessoires et pièces détachées neufs et occasions

Pour Avis,

**MODIFICATION CAPITAL****N° 53****MARIE LAURE**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1.000 €  
Siège : 18 rue Cardinal Fesch  
20000 Ajaccio  
SIRET 512988301 RCS Ajaccio

Par décision de l'AGE du 02/09/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social de 30.000 € par apport de compte courant d'associés, le portant ainsi à 31.000 €. Mention au RCS de AJACCIO.

**SAS**

**TRANSPORT PHOENIX**  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 5.000 euros  
Siège social : Lieu-Dit Jabella  
20167 Peri  
RCS Ajaccio : 832 769 525

**AVIS D'AUGMENTATION DU CAPITAL**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 28 septembre 2019, les actionnaires de la société "TRANSPORT PHOENIX" ont décidé d'augmenter le capital de cette société d'un montant de 6000 € pour le porter à 11.000 € en émettant 600 actions, ayant chacune une valeur nominale de 10 €.

En conséquence de cette augmentation de capital en numéraire, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier l'article 6 et l'article 7 des statuts afin d'indiquer le montant du nouveau capital.

Pour avis,  
Le Président.**AVIS DE CESSION****N° 55****AVIS DE CESSION**

Suivant acte sous seing privé en date à POGGIO MEZZANA [20230] du 16 septembre 2019, enregistré à Bastia le 30 septembre 2019, Dossier 2019 00034554, référence 2B04P31 2019 A 01547,  
- La société dénommée " L'ESSENTIEL ", société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 Euros, dont le siège social est situé à POGGIO-MEZZANA [20230], Ponticchio Sottano ; identifiée au SIREN et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA, sous le numéro 791 737 414 représentée par Madame Anne-Marie MARCHIONI (épouse LEVENARD)  
A VENDU A :

- La société dénommée " DI CORSICA ", société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 euros, dont le siège social est situé à POGGIO-MEZZANA [20230], Ponticchio Sottano, identifiée au SIREN et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA, sous le numéro 851 838 045, représentée par Monsieur Don-Pierre, Louis LEONI.

Un fonds de commerce de vente de produits alimentaires et non alimentaires de toute nature et toute origine, vente à emporter de boissons, situé à POGGIO-MEZZANA [20230], Ponticchio Sottano, moyennant le prix de CENT TRENTE MILLE EUROS (130.000,00 euros).

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la date effective de la licence, soit quinze (15) jours après le dépôt de la déclaration préalable en mairie.

Les oppositions éventuelles seront adressées au cabinet de Maître Stéphane ALPI, avocat à BASTIA [20200], 2 cours Pierangeli.

Le délai d'opposition de dix jours débute à compter de la parution dans le BO-DACC.

Pour insertion,

**DEPOSEZ**

vos annonces à :

al-informateurcorse@orange.fr

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex**

Par jugement en date du 01/10/2019, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la Résolution du Plan de Redressement et l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de la SARL Le Pressoir [SARL] - Route du Cap Quartier Toga - 20200 Bastia  
 Activité : Débit de boissons 1ère catégorie - Restaurant [GR]  
 RCS Bastia : B 532 391 240, 2011 B 235  
 Date de cessation des paiements : 01/10/2019

Liquidateur :  
 SELARL BRMJ  
 (Me Bernard ROUSSEL)  
 17, Boulevard Paoli  
 CS 0002  
 20200 Bastia Cedex 9  
 Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :  
<https://www.creditors-services.com>  
 Pour extrait,  
 La SELARL Me Nicole CASANOVA,  
 Greffier.

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex**

Par jugement en date du 01/10/2019, le Tribunal de Commerce de Bastia a mis fin à la procédure de Redressement Judiciaire de :  
 Le Dandy [SARL] - Résidence du Roi Théodore - Bât B - Moriani-Plage 20230 San Nicolao  
 RCS Bastia : B 818 909 343, 2016 B 167  
 Activité : Restauration [Radiation du RCS Nice 2016 B 895 de l'Etablissement principal]

Pour extrait,  
 La SELARL Me Nicole CASANOVA,  
 Greffier.

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex**

Par jugement en date du 01/10/2019, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :  
 Da Silva Cancela Carlos Alberto  
 c/o Da Silva Renaldo  
 Place Notre Dame Querciolo  
 20213 Sorbo-Ocagnano

Activité : Maçonnerie - Façades - Peinture  
 RM : N° 440 296 846 [35.02.2B]  
 Date de cessation des paiements : 01/10/2019

Liquidateur :  
 SELARL ETUDE BALINCOURT  
 (Me Frédéric TORELLI  
 et Me Guillaume LARCENA)  
 1, rue Salvatore Viale  
 Immeuble U Palazzu  
 20200 Bastia  
 Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :  
<https://www.creditors-services.com>  
 Pour extrait,  
 La SELARL Me Nicole CASANOVA,  
 Greffier.

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex**

Par jugement en date du 01/10/2019, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la Liquidation Judiciaire de :  
 L'Ochju [SARL]  
 Le Port - Santa Severa  
 20228 Luri

Activité : Snack - Petite restauration  
 RCS Bastia : B 821 122 843, 2016 B 436  
 Liquidateur :  
 SELARL ETUDE BALINCOURT  
 (Me Frédéric TORELLI  
 et Me Guillaume LARCENA)  
 1, rue Salvatore Viale  
 Immeuble U Palazzu  
 20200 Bastia

Pour extrait,  
 La SELARL Me Nicole CASANOVA,  
 Greffier.

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex**

Par jugement en date du 01/10/2019, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de :  
 MCA Plage [SARL]  
 Lieu-dit Pineto - Lido de la Marana  
 "Kanteen"  
 20290 Borgo

Activité : Restauration traditionnelle  
 RCS Bastia : B 820 555 118, 2016 B 386  
 Date de cessation des paiements : 07/09/2019  
 Mandataire Judiciaire :

SELARL ETUDE BALINCOURT  
 (Me Frédéric TORELLI  
 et Me Guillaume LARCENA)  
 1, rue Salvatore Viale  
 Immeuble U Palazzu  
 20200 Bastia

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse :  
<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,  
 La SELARL Me Nicole CASANOVA,  
 Greffier.

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex**

Par jugement en date du 01/10/2019, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la Résolution du Plan de Redressement et l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :  
 AML [SAS] - Lotissement Casamozza  
 Ld Bravone - 20230 Linguizzetta

Activité : VRD - Terrassement - Assainissement  
 RCS Bastia : B 799 162 862, 2014 B 25  
 Date de cessation des paiements : 11/07/2019

Liquidateur :  
 SELARL BRMJ  
 (Me Bernard ROUSSEL)  
 17, Boulevard Paoli  
 CS 0002  
 20200 Bastia Cedex 9

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :  
<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,  
 La SELARL Me Nicole CASANOVA,  
 Greffier.

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex**

Par jugement en date du 01/10/2019, le Tribunal de Commerce de Bastia a arrêté le Plan de Redressement de :

Vulcoluc Pneus [SARL] - Ld Stollo  
 Strada di e Suare - 20240 Ghisonaccia  
 Activité : Equipements automobiles et de prestations de services [Entretien et réparation véhicules]  
 RCS Bastia : B/445 069 511, 2003 B 21  
 A fixé la durée de ce Plan à 9 ans  
 Commissaire à l'exécution du Plan :  
 SELARL BRMJ  
 (Me Bernard ROUSSEL)  
 17, Boulevard Paoli  
 CS 0002  
 20200 Bastia Cedex 9

Pour extrait,  
 La SELARL Me Nicole CASANOVA,  
 Greffier.

**DISSOLUTION SOCIETE LIQUIDATION SOCIETE**

**AVIS**

Le 23/09/2019, la SAS COFINEL, capital : 151.500 €, siège social : résidence Garcin, Quartier de la Gare, 20250 Corte, 402 485 312 RCS Bastia, associée unique de la SAS COFIP au capital de 492.408 € sise Route Nationale 200, 20250 Corte, 807 637 533 RCS Bastia, a décidé la dissolution sans liquidation de COFIP dans les conditions de l'article 1844-5 du Code civil. Les créanciers peuvent former opposition devant le tribunal de commerce de Bastia dans les conditions légales.

Pour avis.

**SCP MILAN Société Civile Particulière Au capital de 55.500 euros Siège social : 13 rue Forcioli Conti 20000 Ajaccio RCS Ajaccio 533 884 177**

**AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION**

L'assemblée générale, dans l'acte du 31 août 2019, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat de liquidateur Mr FILIPPINI Jean-Pierre, Sylvestre, demeurant la Fontaine du Salario, 20000 AJACCIO et constate la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, Le Liquidateur.

**TRAVEL VIBES SARL au capital de 1 euros Siège social : Hameau Berbi Rosse 20232 Oletta 824 584 429 RCS Bastia**

Suite à l'AGE du 12/04/2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. M. Muller Julien, gérant, est nommé liquidateur, et le siège de la liquidation est fixé à son domicile Maison Communale, Hameau de Conchiglio, 20228 Barrettali (domicile de l'associé unique).

**CARMEN Société à Responsabilité Limitée En liquidation Au capital de 7622 Euros Siège social : Fabrica, 20217 Canari 432 402 584 RCS Bastia**

**AVIS DE PUBLICITE LEGALE**

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2019 la dissolution anticipée amiable de la société à compter du 1er octobre 2019 suivie de sa mise en liquidation amiable

- A été nommée comme liquidatrice :  
 - Madame Carmen GRANINI, demeurant lieu-dit Fabrica, 20217 CANARI (Haute Corse), a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.  
 - Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : CANARI [20217] Lieu-dit Fabrica.

- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis,  
 Le liquidateur.



**LAUREN SCI au capital de 1000 € Siège social : 88 Alzone 20166 Porticcio 831 132 824 RCS de Ajaccio**

Par AGE du 10/09/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 10/09/2019. Mme LAUXERROIS LISETTE 267 Morcellement Jubhoo TROU AUX BICHES 99390 ILE MAURICE, résidant à l'étranger a été nommé liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au 1 Grande Rue CHEZ MONSIEUR ET MADAME LAUXERROIS, 77700 MAGNY LE HONGRE adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention au RCS d'AJACCIO.

**MES REINES SCI au capital de 1000 € Siège social : Chemin de Calcina Route d'Isolella, 20166 Pietrosella 513519751 RCS de Ajaccio**

Par AGE du 30/09/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 30/09/2019.

Mme DROUOT Corinne, Chemin De Calcina, Route d'Isolella, 20166 PIETROSELLA a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention au RCS de AJACCIO.



## COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE CORSE

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE CORSE  
ZA - RT 50 - BP 300  
20250 CORTE

Statut : Communauté de communes

Activité(s) principale(s) :

Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ENTRETIEN DES RESEAUX DES POSTES DE RELEVAGE ET INTERVENTIONS PONCTUELLES

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Lieu principal d'exécution :

Territoire de la communauté des communes

CPV global à la consultation

CPV principal : 90430000-0

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance : pas d'avance prévue

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 [formulaires à jour sur le site

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>] ou du DUME [document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>].

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Capacité économique et financière :

Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Capacité technique et professionnelle :

Références des principaux fournisseurs ou des principaux services fournis sur 3 ans. Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Délai d'exécution pondéré à 20 %.
2. Critère Prix des prestations pondéré à 50 %.
3. Critère Valeur technique pondéré à 30 %.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2019-10

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/10/2019

Date limite de réception des offres : 07/11/2019 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par SUR PRESENTATION D'UNE FACTURE AVEC REPRISE DES PRIX DU MARCHÉ UNE FOIS LA PRESTATION REALISEE.

Modalités de financement des prestations : FONDS PROPRES.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois : en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : [www.achatspublicscorse.com](http://www.achatspublicscorse.com).

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation [copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation].

Ce document d'habilitation, transmis électroniquement à l'acheteur, est signé par les autres membres du groupement. Cette signature peut être électronique. .../...

Elle peut aussi être manuscrite et le document d'habilitation scanné, dans ce cas l'original pourra être exigé par l'acheteur en cas d'attribution.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Profil d'acheteur : [www.achatspublicscorse.com](http://www.achatspublicscorse.com)

Autres Informations

Les candidats sont tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE CORSE

Adresse : ZONE ARTISANALE RT50 BP 300

20250 CORTE

Tél : 0495470404/Fax : 0495477178

### N° 70

#### AVIS DE PUBLICITE

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim

Avenue Paul Giacobbi

BP 618

20601 BASTIA

Tél : 04 95 30 95 30

Référence acheteur : 19/PI/006/BO

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : Numéro de la consultation : 19/PI/006 Prestations de conseils juridiques, assistance et représentation en justice de l'ODARC en matière de droit public [procédure juridictionnelle ou amiable]

Procédure : Procédure adaptée

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50% Prix des prestations

20% Valeur technique : Description des méthodes de travail proposées par le candidat pour répondre au besoin [modalités de prise en charge d'un dossier, traitement d'une demande en urgence, format des notes remises avec synthèse du problème juridique]

15% Valeur technique : Composition de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations avec production de CV, expérience, identification d'une personne «référente» affectée à l'ODARC

15% Valeur technique : Présentation du cabinet [ancienneté, nombre d'avocats, nombre de dossiers traités dans le domaine du lot]

Remise des offres : 21/10/19 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 04/10/2019

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

### N° 71

#### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

M. le Directeur

Avenue Paul Giacobbi

BP 678 - 20601 BASTIA - Cedex

Tél : 04 95 30 93 93 - Fax : 04 95 30 50 29

mèl : [direction@oehc.fr](mailto:direction@oehc.fr)

web : <http://www.oehc.fr>

L'avis implique un marché public

Objet : Travaux de réhabilitation complète de l'étanchéité en toiture de la micro-centrale de l'ONEO située sur la commune de San Giuliano

Référence acheteur : 2019-045-SI

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRM02

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

5% Performances en matière de protection de l'environnement

20% ORGANISATION [procédure et méthodologie] QUALIFICATION, ET EXPERIENCE DU PERSONNEL ASSIGNE A L'EXECUTION DES TRAVAUX

15% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

60% Prix

Remise des offres : 30/10/19 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

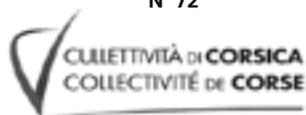
Villa Montépiano, 20407 Bastia - Cedex

Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55

mèl : [greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr)

Envoi à la publication le : 04/10/19

**PROCHAINE PARUTION**  
**18/10/2019 - N°6791**



N° 72

### AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :  
Collectivité de Corse

22 Cours Grandval - BP 215  
20187 AIACCIU CEDEX 1.  
Tél: +33 495516464. Fax: +33 495516621.  
Courriel : commande.publique@isula.corsica  
Adresse internet : https://www.isula.corsica

Objet du marché : Port de Bunifaziu - Réfection du poste Quai IV - Maîtrise d'oeuvre : Phases DET, OPC et AOR

Numéro de référence : 2019-CDC-0231

Date limite de remise des offres : 7 novembre 2019 à 16 h 00

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.info

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07 octobre 2019

N° 73

### CABINET MUSCATELLI – CRETY – MERIDJEN – GIANILY

Avocats associés

13, Avenue du Maréchal Sebastiani – 20 200 BASTIA

Tél : 04.95.31.35.63 – Fax : 04.95.31.38.14

Email : secretariat@mcm-avocats.fr

### AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

### LE JEUDI 5 DECEMBRE 2019 à 9H00 HEURES

A l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance de BASTIA  
Au Palais de Justice de ladite ville, Rond-Point De Moro Giafferi

**SUR LA COMMUNE DE BASTIA, DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER COLLECTIF SITUÉ AU 9 RUE SAINT JOSEPH, CADASTRE SECTION AO NUMERO 392, LIEUDIT QUARTIER SAINT JOSEPH POUR UNE CONTENANCE DE OHA 2A 99 CA.**

LES LOTS n°6 ET 7, en un seul et unique lot, d'une surface loi Carrez totale de 80.66 m² :  
LOT NUMERO 6 : Un local situé au rez-de-chaussée, côté Sud-Ouest, ayant son entrée dans le vestibule de l'immeuble,  
LOT NUMERO 7 : Un local au sous-sol, côté Sud-Ouest, ayant son entrée dans la cour.

Mise à prix : 35.000,00 euros

Poursuites et diligences du Syndicat des copropriétaires du 9, rue Saint Joseph à Bastia, représenté par son syndic en exercice, la SAS LE KALLISTE société au capital de 40.000 euros, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 313 182 271, dont le siège social est situé 40, Boulevard Paoli, 20200 BASTIA, représenté par son Président en exercice, domicilié es qualité audit siège.

Pour lequel domicile est élu en mon Etude et au cabinet de Maître Antoine MERIDJEN, Avocat au Barreau de BASTIA, domicilié au 13, Avenue Maréchal SEBASTIANI, à BASTIA [20200] - [Tél : 04.95.31.35.63 – Fax : 04.95.31.38.14,

Email : secretariat@mcm-avocats.fr]

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de BASTIA, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication  
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de grande instance de BASTIA, sous le n°RG19/00027, ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.

### DERNIERE MINUTE

N° 74

### SANTA GIUL

SARL au capital de 150 €

Siège social : Lotissement 37

Marina di Santa Giulia

Allée des Iles Lavezzi

Lieu-dit "Domaine de Santa Giulia"

20137 Porto-Vecchio

381886761 RCS Ajaccio

DAU 18/09/19, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis,

N° 75

### BRITTI SARL

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 10.000 euros

Siège social : 9 Route de Conca

20135 Conca

790 985 469 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 30 juillet 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance.

**ICN : Annonce légale**  
**Fax : 04 95 32 02 38**

N° 76

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 01/10/2019, il a été constitué une SASU :

Dénomination :

AK INVEST

Nom commercial : AK INVEST

Siège social : Avenue Maréchal Lyautey,

Résidence L'Orangerie, 20090 AJACCIO

Capital : 1000 €

Activités principales : En France et à l'étranger, les activités et prestations de services suivantes : prise de participations dans toutes sociétés, gestion de titres et de valeurs mobilières, investissement, gestion de patrimoine, achat, vente, prise à bail, location, gérance, participation de la société dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet social

Durée : 99 ans

Président : M. AZHOUR Khalid Avenue Maréchal Lyautey, Résidence L'Orangerie, 20090 PARIS

Cession d'actions : Agrément de l'actionnaire unique pour toute cession d'actions à des tiers étrangers à la société

Exercice du droit de vote : Une action égale une voix

Conditions d'admission aux assemblées : Etre actionnaire

Immatriculation au RCS de AJACCIO.

N° 77

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 04/09/2019, il a été constitué une SCI :

Dénomination :

SCI TORRA ROSSA

Siège social : Résidence Alzo Di Sole Bâtiment C - Aspretto - 20000 AJACCIO

Capital : 1000000 €

Activités principales : En France et à l'étranger : acquisition, gestion, exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers, exceptionnellement vente des biens détenus, prise de participation dans toutes sociétés immobilières, obtention de tous prêts

Durée : 99 ans

Gérant : M. PALADINI Jean-Luc Résidence Alzo Di Sole Bâtiment C - Aspretto - 20000 AJACCIO

Cession de parts sociales : Agrément des associés à l'unanimité pour toutes cessions de parts sociales à des tiers étrangers à la société

Immatriculation au RCS de AJACCIO.

N° 78

### AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suite au PV d'AGE en date du 15 avril 2017, l'associé unique de TRAVEL VIBES 824 584 429, SARL en liquidation Maison Communale, Hameau de Conchiglio, 20228 Barretali, a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Muller Julien et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS Bastia.

N° 79

### ADDITIF

Additif à la parution du 19 juillet 2019 parue dans L'Informateur Corse concernant la société AGORA - S.E.A SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE A MARSEILLE, lire que la dénomination sociale a été modifiée comme suit : AGORA SEA. Les statuts sont modifiés en conséquence. Mention au RCS de Bastia.

N° 80

### INSERTION LEGALE

### FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de Boucherie sédentaire, sis lieu-dit Fabrica, 20217 CANARI (Haute Corse), consentie par acte sous seing privé en date à Bastia du 5 JUILLET 2000, par : Monsieur GRANINI Antoine, demeurant à Canari, 20217 CANARI (Haute Corse) immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 342 608 759 [Numéro de gestion 97A257] à La SARL CARMEN, Société à Responsabilité limitée au capital 7622.47euros), Ayant son siège social : Fabrica, 20217 CANARI (Haute-Corse), immatriculée sous le numéro 432 402 584 au RCS de Bastia.

Pour insertion,



N° 81

### CHIUSEVIA CONSTRUCTION

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 4500 euros

Siège social : Route de la Mer

20240 Ghisonaccia

533358677 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 30 juillet 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance.



N° 82

### ADDITIF

Additif à l'annonce parue dans l'Informateur Corse nouvelle su 27/09/2019 concernant la société MONTIER TECH, Il convient d'ajouter : .... ainsi que la résiliation du mandat de son suppléant Monsieur Herve Hugel demeurant 56 rue Rabelais, 13006 Marseille, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, à compter du 01/06/2018.

# INFORMATIONS RELATIVES AUX ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Dans le souci de maintenir le service de qualité  
que nous assurons pour les annonces  
qui nous sont confiées, **nous nous vous rappelons que c'est désormais**  
**le mardi avant 16 heures impératives**  
que nous devons recevoir vos annonces.

Merci de veiller tout particulièrement à vos insertions  
avec devis préalables ou conditions particulières...

**Pour joindre Albert Tapiero au service annonces judiciaires et légales**  
**tél. 04 95 32 89 92 – mail: al-informateurcorse@orange.fr**  
**et Bernadette Benazzi à notre secrétariat-comptabilité**  
**tél. 04 95 32 04 40 – mail: gestion@corsicapress-editions.fr**



## Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :  
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

### JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€**       Pour un an à la version web pour **30€**  
 Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

**Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client,  
j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :**

EMAIL : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN  Oui  Non  
et de ses partenaires  Oui  Non

**Ci-joint mon règlement par :**

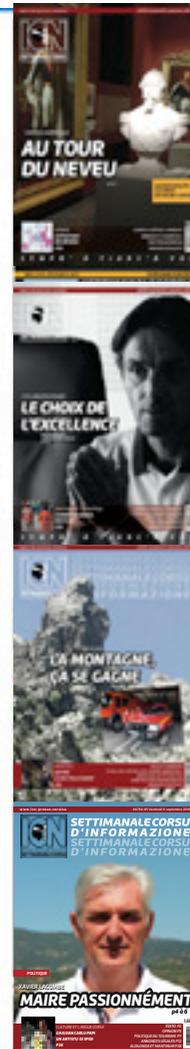
Chèque à l'ordre d'ICN  Carte bancaire

N° :

Expire fin : \_\_\_\_\_ Clé : \_\_\_\_\_ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires

CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS - RCS BASTIA 528 790 033



## EUROPE

### Une 2<sup>e</sup> école ambassadrice du parlement européen

Lancé en décembre 2015, le programme éducatif «École ambassadrice du Parlement européen» vise à créer un réseau d'écoles, d'enseignants et d'élèves qui interagissent avec le Parlement européen, ses députés et ses bureaux de liaison dans l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Ceci afin de donner aux jeunes des établissements secondaires et professionnels la possibilité d'approfondir leurs connaissances du Parlement européen et de l'Union européenne en général, d'appréhender leurs droits en tant que citoyens européens et de comprendre comment ils peuvent participer à la vie démocratique de l'Union.

Pour obtenir le titre d'école ambassadrice, chaque année, des lycées sélectionnés par les rectorats doivent mener des activités pédagogiques pour sensibiliser leurs élèves à la démocratie parlementaire et aux valeurs citoyennes européennes. Le Bureau du Parlement européen à Marseille a mis ce programme en œuvre dans les cinq académies du Sud-Est de la France. Dans l'académie de Corse, pour l'année scolaire 2018-2019, le lycée professionnel Fred Scamaroni, à Bastia, a été sélectionné et a mené à bien ce projet. Le 7 octobre, ses élèves ont pu débattre avec le député européen François Alfonsi, qui leur a remis leurs diplômes d'ambassadeurs juniors et a dévoilé la plaque décernée à leur établissement. Le lycée Fred Scamaroni est le 2<sup>e</sup> établissement corse à devenir école ambassadrice du parlement, après le lycée professionnel du Finosello à Ajaccio, où le programme a été initié en 2016. Actuellement, 91 lycées professionnels de toutes les académies de France [métropolitaine et Outre-mer] participent au programme. ■ AN



ÉCOLE AMBASSADRICE

## FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE CORSE

### Première campagne de crowdfunding

Créée juridiquement en 2009 et opérationnelle depuis 2011, A Fondazione di l'Università di Corsica/Fondation de l'Université de Corse a, depuis lors, mis en place de nombreux dispositifs pour accompagner les étudiants, au travers notamment de bourses pour entreprendre, du financement de stages à l'étranger ou de voyages d'étude, ou encore avec la mise en place de modules pédagogiques développant l'esprit d'innovation et l'entrepreneuriat. À ce jour, la fondation a versé près d'une vingtaine de bourses d'excellence pour effectuer des stages à l'international et permis de financer et accompagner plus d'une trentaine de projets d'entreprises et de startups portés par des étudiants de l'Université de Corse. Elle a également soutenu quatre chaires dans des domaines de recherche stratégiques pour la Corse (Esprit méditerranéen, Confiance numérique, Solidarité et innovations, Développement des territoires et innovations); accompagné financièrement la création du fablab de l'Université de Corse; financé une résidence de design dédiée aux matériaux locaux, Fabbrica Design – qui en est à sa 5<sup>e</sup> édition, dédiée en 2019 à la pierre. Elle organise par ailleurs des événements comme le Challenge innovation (depuis 2014, près de 600 étudiants y ont participé) ou des hackathons qui associent formation et innovation poursuivant l'objectif «d'explorer et d'expérimenter pour mieux entreprendre demain». Jusqu'alors, ces actions ont vu le jour grâce au soutien de nombreuses entreprises. La fondation a désormais pour ambition de «toucher un public plus large»: particuliers, anciens étudiants de l'Université, parents d'étudiants, PME ou TPE... Via la plateforme Move.Corsica, dédiée au financement participatif, elle vient donc de lancer sa première campagne de collecte de fonds. ■ AN

Savoir + : [www.move.corsica/fr](http://www.move.corsica/fr)

## ECONOMIE/MÉCÉNAT

### Appel à projets I-Nova By CA

Avec un concours baptisé I-Nova By CA, la fondation du Crédit Agricole de Corse, A Fondazione, lance son propre appel à projets. Destiné à mettre en avant les projets exemplaires portés en Corse en matière d'innovation pouvant présenter une utilité durable [sociétale, économique, ou environnementale] pour le territoire, ce concours s'adresse aux entrepreneurs, start-up, ainsi qu'aux associations. A Fondazione a ainsi prévu une dotation totale de 30 000 € pour soutenir 3 à 4 projets. Jusqu'au 12 novembre 2019, les candidatures sont ouvertes sur le site du Crédit Agricole de Corse. Elles seront examinées sur dossier et présélectionnées dans le courant du mois de novembre par un jury d'experts et de professionnel. Les finalistes devront exposer leur projet devant le jury avant la fin de l'année 2019. Trois critères seront pris en compte pour l'éligibilité des projets: l'impact sociétal et l'utilité au territoire corse; le caractère innovant; la faisabilité opérationnelle et la viabilité financière. ■ AN

Savoir + : [www.ca-corse.fr](http://www.ca-corse.fr)

0,7%

Les chiffres de la semaine  
de hausse de fréquentation et de chiffre d'affaires pour les enseignes présentes dans les centres commerciaux lors des 8 premiers mois de 2019 comparé à la même période de 2018, dont +10,8% pour les articles de sport et +5% pour la restauration, selon le Conseil national des centres commerciaux

900

Les chiffres de la semaine  
étudiants, inscrits en première année de licence des facultés de Droit, de Lettres et Langues, de Sciences et Techniques et de l'École de management et d'économie accueillis pour 2019-2020 dans le nouveau Centre des langues vivantes de l'Université de Corse, inauguré en juillet dernier.

12%

Les chiffres de la semaine  
en moyenne, d'augmentation des dépenses indemnitaires, notamment sur les indemnités des élus, entre 2017 et 2018, dans les régions fusionnées (contre un peu plus de 6% dans les autres régions), relève le rapport annuel de la Cour des comptes sur les finances publiques locales

Photo TCTIC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



## POLITIQUE/COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

### L'Adec lance une passerelle Corse-Canada

En septembre dernier, à l'initiative de l'Agence de développement économique de Corse (Adec) en partenariat avec le Technocentre des TIC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, cinq entreprises corses se sont déplacées en Gaspésie (Canada) afin de jeter les bases d'une coopération novatrice autour du numérique et de la Tech. Lors d'un premier échange, en juin dernier, l'Adec avait reçu des entreprises gaspésiennes.

Cette collaboration, cofinancée par l'Adec et la Commission permanente de coopération franco-québécoise, s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques du Schéma de développement économique, d'innovation et d'internationalisation

(SRDE2) et du Plan de l'internationalisation de l'économie tous deux adoptés par l'Assemblée de Corse. Elle a permis de lancer une passerelle entre deux territoires, qui, bien qu'éloignés sont soumis à des problématiques (des territoires côtiers mais également ruraux, où la population est vieillissante, dont les jeunes sont souvent contraints de partir) et enjeux similaires (économie bleue, hydraulique, énergies renouvelables, tourisme innovant et durable) permettant à leurs entreprises et institutions qui en sont issues d'échanger leurs compétences pour aboutir à l'internationalisation de projets. Un premier partenariat, sur le thème du tourisme durable, a d'ores et déjà vu le jour entre l'Università di Corsica, sous l'impulsion de sa fondation et du Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable. Par ailleurs, l'Adec a entamé des démarches pour l'implantation au Québec d'un programme Volontariat international en entreprise à destination des jeunes diplômés et pour la préparation d'une action collective lors du prochain Web à Québec, le plus grand événement numérique francophone organisé en Amérique du Nord, qui se déroulera du 21 au 23 avril 2020. Pour Lesia Sargentini, directrice Innovation, internationalisation et intelligence territoriale à l'Adec «*Ce projet, est un pari sur l'avenir puisqu'il nous engage sur deux années et nous reviendrons avec des perspectives de collaboration nouvelles que nous expérimenterons dès 2020. La Corse se connecte à l'Amérique du Nord à travers un projet concret qui pourra déboucher sur des coopérations bilatérales et sera poursuivi par la présence sur place d'un volontaire international relais du projet et contact de tous les opérateurs désireux d'investir sur le territoire.*» ■ AN

## POLITIQUE/RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUE MARITIMES

### Pour la prise en compte de l'insularité méditerranéenne

Dans le cadre de la Semaine européenne des villes et régions, Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse et président de la Commission des îles de la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM), était à Bruxelles, le 8 octobre dernier. Aux côtés d'Eleni Marianou, secrétaire générale de la CRPM; de Francesca Lluch Armengol Socias, présidente de la Communauté autonome des îles Baléares; de Christian Solinas, président de la Région autonome de Sardaigne et de Justyne Caruana, ministre de Gozo; il a tenu une conférence politique consacrée aux défis et à l'avenir de l'insularité méditerranéenne. En effet, alors que les élections européennes de mai dernier ont permis la formation d'un nouveau Parlement européen, la nouvelle Commission européenne devrait officiellement prendre ses fonctions d'ici la fin de l'année. En parallèle, le cadre financier pluriannuel et l'ensemble des programmes et politiques de l'Union européenne pour la prochaine période de programmation 2021-2027 sont en cours de négociation. Il s'agissait donc de défendre le projet politique de prise en compte «d'une clause d'insularité» dans l'ensemble des politiques et des programmes de l'UE. Les représentants des îles ont ainsi signé une nouvelle déclaration commune pour une Europe «plus inclusive» qui reconnaîtrait pleinement les problèmes spécifiques liés à l'insularité afin que celle-ci puisse être envisagée comme «un élément discriminant positif» et permettre, a plaidé Gilles Simeoni, de «garantir une égalité de traitement» aux territoires insulaires de Méditerranée. ■ AN



Photo DR

# 7 448 350

Les chiffres de la semaine

euros alloués à la Corse-du-Sud pour l'année 2019 dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, en «augmentation constante» ces dernières années; 138 projets ont été retenus pour un montant total d'investissement s'élevant à 20 704 297€, indique la préfecture de Corse-du-Sud.

# 21

Les chiffres de la semaine

Md€, soit 23% du montant total des dépenses des communes métropolitaines, c'est le montant total des interventions en 2018 dans les 32 148 communes rurales de moins de 3 500 habitants, selon l'étude produite par La Banque Postale en association avec l'association des maires ruraux de France

# 18%

Les chiffres de la semaine

pour l'électricité, 10% pour le gaz: au 1er semestre 2019 les coupures pour impayés décidées par les fournisseurs d'énergie ont augmenté par rapport au 1er semestre 2018, alerte le Médiateur national de l'énergie. Depuis 2016, les litiges consommateurs/opérateurs ont bondi de près de 40%. Europe/Citoyenneté

SOCIÉTÉ

## LIBÉRER LA PAROLE ANTI-MAFIA

**Face à l'immensité** des eaux bleues, sur le plateau de la Sarra à Cargèse, plus de 200 personnes étaient rassemblées le 5 octobre dernier à l'appel des proches de Massimu Susini, militant de Core in Fronte, assassiné le 12 septembre dernier en contrebas, sur la plage du Peru. Ce meurtre avait aussitôt suscité une grande émotion dans toute l'île. En témoignent les dizaines de tags en hommage au jeune homme de 36 ans qui ornent les panneaux routiers, ou encore les quelques 700 personnes qui ont participé à la « *Chjama per Massimu* », fin septembre à Corte. C'est devant autant de témoignages dénonçant « *un crime mafieux* » que sa famille et ses proches ont souhaité donner naissance à un collectif anti-mafia. « *Massimu était un jeune homme travailleur et courageux, qui portait toutes les valeurs de cette terre. Il luttait contre la mafia et se savait menacé, mais il ne s'est jamais armé. C'est le peuple corse comme on l'aime qui a été assassiné et les gens ont fait de lui un symbole* », a dit en préambule Jean-Toussaint Plasenzotti, oncle du jeune homme et porte-parole du collectif dont le but « *est de penser, de réfléchir et de trouver ensemble des outils qui vont nous permettre d'éloigner une menace nocive pour nous tous. La mafia en Corse n'est pas un fantôme. Le mot a enfin été donné* ».

Autour de lui à la tribune, une dizaine de personnes, issues du monde culturel ou représentant des associations de protection de l'environnement, cause pour laquelle Massimu Susini était fortement engagé, ont entendu dénoncer les agissements des groupes mafieux qui étendent leur emprise sur l'île, en prenant part à cette « *démarche populaire de résistance* ». « *La mafia se nourrit de notre silence et surtout de notre isolement. Notre réponse est en premier lieu la prise de parole* », a ainsi soutenu Jean-Toussaint Plasenzotti. Puis, expliquant vouloir poursuivre le travail entamé par Massimu Susini, il a détaillé les neuf objectifs que s'est donné le collectif parmi lesquels « *refuser que Cargèse soit sous l'emprise de la peur et qu'elle devienne un territoire mafieux* », « *développer des liens de solidarité et d'entraide avec d'autres territoires touchés par la mafia* », « *demander la création du délit d'association mafieuse* », ou encore « *se porter partie civile dans des procès mafieux* ».

En fin de journée, près de 300 personnes avaient déjà adhéré au collectif Massimu Susini. Un premier collectif baptisé « *A mafia no, a vita iè* », lancé quelques jours plus tôt par une vingtaine de personnalités issues de divers horizons de la société civile insulaire, revendiquait pour sa part 2500 membres. Des initiatives qui se multiplient et semblent rencontrer l'adhésion de la population. Mais suffiront-elles toutefois à libérer la parole? ■ **Manon PERELLI**

ÉNERGIE

## PHOTOVOLTAÏQUE DE NOUVELLE GÉNÉRATION À GIUNCAGGIO

**S**i, à Giuncaggio, le débat tourne actuellement autour de l'installation d'un centre d'enfouissement des déchets, la commune a inauguré le 8 octobre une centrale photovoltaïque « nouvelle génération ». À l'origine de ce projet de 20 M€, l'entreprise Corsica Sole, producteur indépendant d'électricité. C'est sur une carrière désaffectée, en bordure de la route territoriale 50, que cette centrale a pris place: 12500 panneaux photovoltaïques sur 8 hectares. Corsica Sole, qui fête ses 10 ans, en a déjà réalisé une vingtaine, plus modestes, en Corse (où elle produit environ 40 Mwc et des capacités de stockage de 20 Mwh), sur le continent et à La Réunion. « *C'est la 5<sup>e</sup> de cette taille et elle réunit tout le savoir-faire de l'énergie solaire*, précise Michael Coudyser, directeur de l'entreprise. *Les panneaux sont à haut rendement, ils produisent plus d'électricité au mètre carré. Ils sont également montés sur un système de suivi du soleil* ». La puissance de la centrale est de 5 Mwc avec une capacité de stockage de 7,5 Mwh, de quoi alimenter 1500 foyers pendant une année entière selon Corsica Sole qui tient à mettre en avant le système de stockage de l'énergie. « *Ce n'était pas possible il y a encore 10 ans*, dit son président, Paul Antoniotti. *À présent, nous sommes en mesure de produire et stocker l'énergie renouvelable de manière économiquement compétitive. Aujourd'hui, en Corse, le solaire associé au stockage est la manière la plus économique et la plus écologique de produire de l'énergie* ». La centrale est équipée de quatre unités de stockage du constructeur Tesla. « *L'énergie se stocke très bien, c'est comme la batterie d'une voiture électrique mais à grande échelle*, explique Michael Coudyser. *Les batteries installées sur le site de Giuncaggio peuvent couvrir 10 heures d'énergie pour une ville comme Aleria* ». La construction d'une centrale solaire demande cela dit beaucoup d'espace et, convient Paul Antoniotti, il est « *extrêmement compliqué aujourd'hui de trouver des endroits propices pour développer des parcs solaires. On ne peut construire des projets solaires que sur des terrains dégradés comme des anciennes carrières mais en Corse, il n'y en a pas énormément. On peut construire aussi sur*

*des terrains réservés aux énergies nouvelles, décidés par les plans locaux d'urbanisme (PLU) ce qui est aussi très compliqué à trouver* ». Reste toutefois la solution d'installer des panneaux sur les grandes toitures, comme celles des centres commerciaux. Selon Michael Coudyser « *un tiers des toitures en Corse recouvertes de panneaux permettrait de se passer du fioul ou du gaz. On parle de 1000 hectares* ». Pour Corsica Sole, qui espère « *devenir un leader* » dans la production et le stockage d'énergie solaire, la centrale de Giuncaggio s'inscrit dans l'objectif d'autonomie énergétique fixé par la Collectivité de Corse. Elle est la 3<sup>e</sup> d'un programme de 4 centrales solaires - la dernière devrait être livrée fin 2019 - qui alimentera 10 000 personnes en énergie.. ■ **Christophe GIUDICELLI**



Photo Christophe Giudicelli

LA P'TITE USINE

# DE CRÉATEURS D'ART À CRÉATEURS D'ENTREPRISE

*À l'heure où la vente en ligne triomphe, ouvrir une boutique physique consacrée aux loisirs créatifs dans une ville moyenne semble relever de la gageure. Et pourtant. C'est à deux pas de l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Lupinu, dans les quartiers sud de Bastia, que Laure et Cedric Gorvel ont ouvert, en juin 2018, une boutique de fournitures, La P'tite usine, afin de démocratiser la pratique artistique.*



«**N**ous avons toujours eu cette envie d'entreprendre. L'objectif était de voir ce qu'il était possible de réaliser avec peu de moyens» lance Laure Gorvel, ancienne étudiante en art. Passionné d'art lui aussi, son mari, Cédric, ancien étudiant en commerce, a travaillé plusieurs années dans la vente. Pour ce couple de trentenaires qui voulait avant tout travailler «ensemble», ouvrir une boutique d'art et de fournitures pour les loisirs créatifs sonnait un peu comme une évidence. «Nous avons fait nos études à Bordeaux, nous avons vu qu'en Corse, ce type de commerce était peu répandu. Nous nous sommes dit: pourquoi pas?» D'autant que, rappelle Laure «La Corse est également une région qui compte de nombreux artistes». Pour autant, il n'est pas question pour le couple de se lancer dans ce projet sans préparation. A fortiori lorsque le monde du commerce est marqué par l'avancée de la vente en ligne. Autrement dit, quand on décide d'ouvrir une boutique de proximité d'art créatif, un marché de niche, dans une zone de 80 000 habitants, l'erreur n'est pas permise et le seul moyen de se démarquer reste d'avoir un concept novateur. «Une boutique dans laquelle les clients peuvent apprendre à créer, c'était ça l'idée de départ, explique Laure. Nous avons commencé à réfléchir à ce concept et aux plans de financement alors que nous travaillions ailleurs tout les deux. Une fois que nous avons vu que le projet était viable, nous nous sommes tournés vers l'association Corse active pour l'initiative [l'association est financée par l'Agence de développement économique de la Corse], qui met en place un dispositif financier régional pour venir en aide aux entrepreneurs. Il a fallu monter un dossier pour présenter notre projet et convaincre de sa viabilité économique. Nous sommes passés devant un jury composé de professionnels qui l'ont jugé. Nous

avons pu obtenir un premier prêt de 4000€ à taux zéro». Un passage par la voie «institutionnelle» qui a surtout eu pour effet de rassurer les banques qui ont soutenu la suite du projet. «Lorsque nous sommes passés voir les organismes bancaires pour obtenir le reste des financements nécessaires, environ 50 000€, on nous a rapidement répondu que comme notre dossier avait eu l'aval de Corse active, ça ne poserait aucun problème».

Il faut dire que depuis quelques années, la tendance est au DIY\*. Sur internet, les blogs et les réseaux sociaux inondent les internautes de conseils pour qu'ils puissent fabriquer eux-mêmes leurs décorations de Noël, d'Halloween ou encore de mariage. L'agencement de la P'tite usine est d'ailleurs pensé dans cette direction. En poussant la porte, les clients pénètrent dans un univers de 70 m<sup>2</sup> fait de mobilier et d'étagères en bois, à la croisée entre l'atelier du menuisier et celui de l'artiste, où sont proposées quelque 5000 références de pinceaux, de carnets, de bombes de peinture, de sacs d'argile ou encore de laine à tricoter. «Nous avons l'espace vente, et nous avons aussi aménagé un espace atelier. Les clients peuvent aussi tester et voir comment fonctionnent réellement les produits, c'est ce qui nous démarque notamment de la concurrence d'internet» explique Laure. Des propos confirmés par Claudine, une cliente qui apprécie «la discussion avec des gérants passionnés, qui peuvent facilement nous guider, ce que je ne retrouve pas devant mon écran d'ordinateur».

La P'tite Usine propose chaque mois une vingtaine d'ateliers. «Il y a des cours de dessins, de tricot, de peinture, ou encore de street-graph dispensés sur place par des artistes reconnus, dont un par une enseignante de l'Ecole du Louvre. Une centaine de personnes y participe chaque mois» précise Cedric pour qui la relation avec

\*do it yourself/faites-le vous-même



Photos Christophe Giudicelli

les clients est essentielle. «*Nous sommes très tournés vers l'humain, nous avons peut-être une façon bien à nous de faire du commerce. Nous sommes plutôt dans le conseil avant la vente. Il y a des commerçants qui sont toujours dans une philosophie de n'être seulement qu'un tiroir-caisse. Nous sommes installés dans les quartiers sud de la ville, nous proposons donc des tarifs adaptés à la population qui y vit. Nous acceptons le Pass Cultura, pour permettre aux jeunes d'acquérir du matériel et nous travaillons avec les écoles de la ville ou encore des associations, pour ce qui concerne les fournitures*». Si bien qu'il parle de sa clientèle comme d'une communauté: «*Elle se retrouve autour des ateliers, bien sûr, certains clients passent uniquement pour dire bonjour, mais notre communauté est surtout sur les réseaux sociaux*» où avoir une visibilité est devenu aujourd'hui indispensable pour les commerçants. Laure et Cédric ont d'ailleurs bien pris la mesure de l'outil de promotion qu'ils constituent. Depuis sa création, la P'tite usine compte environ 7000 abonnés sur Facebook et environ 2000 sur Instagram. «*C'est un nombre important pour une boutique de la taille de la nôtre*» souligne Cédric. Et cette communauté est active, observe Laure: «*Elle re-partage les produits achetés, elle partage sous forme de story les ateliers organisés en boutique et les œuvres qu'elle crée. À chaque fois apparait le hashtag #lapetiteusine*». Les réseaux sociaux, surtout Instagram, étant utilisés pour poster de «*belles photos*» les deux gérants y organisent régulièrement des concours de dessins, avec des prix à la clef. Ce qui permet d'animer et d'entretenir les relations avec cette clientèle devenue une communauté en ligne: si Laure et Cédric Gorvel espèrent non seulement pérenniser leur activité mais la développer, ils entendent bien garder leur âme et ne pas perdre de vue leur objectif: «*démocratiser l'art*» ■ **Christophe GIUDICELLI**

### INKTOBER: L'INCHJO'STOBRE

Depuis 10 ans, les amateurs de dessin du monde entier attendent avec impatience le mois d'octobre. La raison en est l'Inktober, un défi créé en 2009 par l'illustrateur américain Jake Parker qui impose aux participants de réaliser un dessin par jour, soit 31 durant le mois, et de les poster sur les réseaux sociaux. Pour corser le tout, chaque jour correspond à un thème, sous forme d'un seul mot dont la liste a été dévoilée il y a peu. Si la version américaine connaît un succès grandissant, les gérants de La Petite Usine, qui ont déjà participé à l'Inktober, ont décidé de s'en inspirer pour créer une version insulaire. Son nom: L'inchjo'stobre. «*Nous nous sommes dit: pourquoi ne pas créer une communauté sur un Inktober corse?*». Le concept est le même, à la différence près que les thèmes ont été choisis par 31 artistes insulaires. L'objectif est que les participants partagent au maximum sur les réseaux. «*Pour l'occasion, en partenariat avec le Fab Lab de l'Université de Corse, nous avons créé et mis en vente une «box» avec le matériel nécessaire pour participer à l'Inchjo'stobre: des crayons, un carnet etc... On a négocié avec nos fournisseurs pour que le kit soit à un prix accessible de 31€.* Le succès a rapidement été au rendez vous, et les 40 box que nous avons fabriquées ont été vendues en moins d'une semaine». Selon Cédric et Laure Gorvel, l'Inchjo'stobre s'exporte même en dehors de la Corse. «*Des personnes qui ne vivent pas sur l'île nous ont demandé s'ils pouvaient participer...*». Bien sûr, la réponse est oui, car l'art n'a pas de frontière. ■ **CG**

# La sélection de la rédaction

## Divertissement Diversion

Divertissement: du latin *divertere*, soit détourner... en particulier de ce qui préoccupe, fatigue, ennue, pèse. Diversion: même étymologie, mais le terme est généralement employé s'agissant d'une manœuvre trompeuse [détourner l'attention de l'ennemi pour un stratège militaire, ou l'attention du public pour un prestidigitateur]. À première vue, le divertissement pourrait donc être perçu comme une porte de secours permettant de se soustraire, même momentanément, à des préoccupations ou des tâches fastidieuses tandis que la diversion sous-tendrait le risque d'être manipulé, conduit là où on ne souhaitait pas aller. L'un donc serait salutaire et l'autre empreinte de malignité? Pas si simple. Le prestidigitateur a recours à la diversion, mais le but qu'il poursuit est d'offrir un divertissement à son public. A contrario, les chercheurs en neurosciences observent que la manipulation des foules, pour détourner l'attention des problèmes de fond, passe souvent par le fait de les noyer sous une profusion de divertissements. Nombre d'artistes ont abordé cette question de la frontière parfois ténue entre divertissement et diversion ou de l'ambiguïté que peut comporter le divertissement, dans la mesure où il illustre un rapport à la réalité complexe, où il est propice à un mélange d'émotions spontanées et de sentiments troubles. Ce sont par exemple *Les tricheurs* du Caravage qui brouillent à plaisir les règles du jeu. Ou *Le colin-maillard* de Watteau qui n'est pas sans évoquer l'aveuglement d'une aristocratie qui ne vit pas, ou ne voulut pas voir, venir la Révolution. C'est aussi, dans l'art moderne, des expressionnistes à Chagall, Calder et Picasso, la place accordée au thème du cirque et le fait que, bien souvent, ce qui serait censé tenir un temps à distance l'angoisse existentielle en vient au contraire à la représenter. La question a également interpellé les artistes contemporains. Ainsi les affiches lacérées de Jacques Villeglé ou la série *Zoo* de Sara Ramo, qui met en scène des formes animales rencontrées au hasard, constituées de produits et rebuts de la société de consommation. Ou encore la vidéo *Volta*, de Stephen Dean, qui montre la frénésie des matchs de football au Brésil en se focalisant sur la périphérie de l'événement. Au travers de photographies, collages, installations, vidéos, peintures, dessins, diaporamas, découpages, cette exposition présentée par le Fonds régional d'art contemporain donne à voir la manière dont une douzaine d'artistes ont appréhendé les questions de la représentation, la restitution et l'interprétation et «*des effets de déplacements de sens ou de transformations produits par le divertissement, permis par la diversion*». Jusqu'au 3 novembre. Bastion de France, Porto-Vecchio. ☎ 04 95 70 95 30 & [www.frac.corsica](http://www.frac.corsica)



## Lume

Commémoration du 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Napoléon oblige, cette première édition du festival Lume/histoires lumineuses a pour thème: 1769, naître à Ajaccio. Créé par l'Office intercommunal de tourisme du Pays ajaccien, cet événement est placé sous la direction artistique du metteur en scène et comédien François Orsoni qui a invité l'artiste plasticien Milosh Lucyinski: un «*peintre de l'ère numérique*», qui crée des installations multimédia monumentales conçues comme de véritables fresques vivantes. Lume met donc à l'honneur le patrimoine matériel de la ville par le biais de ces œuvres lumineuses, tout en rendant hommage au plus célèbre enfant d'Ajaccio. C'est ainsi, par exemple, qu'à la chapelle impériale, un mapping retracera en images l'histoire de Napoléon: ses premières années sur l'île, sa vie à Ajaccio, les guerres corses contre la France, la Révolution française, son extraordinaire ascension politique, son sacre et ses conquêtes militaires, jusqu'à la chute, la solitude et enfin le souvenir. Le site du jardin face à la Casa Bonaparte sera lui propice à l'évocation de l'enfance, tandis que la place Foch et sa fontaine permettront d'évoquer l'aspect visionnaire du personnage. Lume met également en relief le patrimoine culturel, grâce à des créations et performances musicales [signées Patrick Vidal, Steve Jones et Pierre Gambini], mais aussi théâtrales [animations, lectures théâtralisées, comme celle autour de l'ouvrage de Dorothy Carrington, *Napoléon et ses parents*, accompagnée de chants interprétés par Diana Saliceti ainsi que via des conférences.

Les 17, 18 et 19 octobre, à partir de 18h.

Bibliothèque patrimoniale, chapelle impériale, place Foch, jardin de la Casa Bonaparte, Ajaccio. ☎ 04 95 51 53 03 & [www.ajaccio-tourisme.com](http://www.ajaccio-tourisme.com)



## Orphée: la voix, du ciel à l'enfer

Le pastoralisme a été le grand vecteur de la culture orale et du chant corses. À partir de cette réflexion, Orlando Forioso et la compagnie TeatrEuropa proposent un projet théâtral et musical qui évoque le mythe d'Orphée et d'Eurydice, qui a inspiré de nombreuses œuvres pour le théâtre, l'opéra comme le cinéma.

Le 15 octobre, 18h 30. Centre culturel universitaire, Corte. ☎ 04 95 45 00 78 & [studia.universita.corsica](http://studia.universita.corsica)

## Nini Set

Appelées «*roaring twenties*» aux USA, les Années folles sont marquées par un bouleversement culturel et social: la femme commence à s'émanciper en se libérant du corset et du carcan de certaines convenances; de nouvelles formes d'esthétique font leur apparition notamment dans la musique... Pour évoquer cette période de l'entre deux guerres, placée sous le signe de l'émancipation sociale et économique, telle une bouffée d'air frais avant le retour des heures sombres, un spectacle-cabaret mêlant musique, chant, danse, et théâtre avec un plateau de 8 participants.

Le 19 octobre, 20h30. Salle Cardiccia, Migliacciaru. ☎ 04 95 56 26 67 & [www.centreculturelanima.fr](http://www.centreculturelanima.fr)



“

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises  
et fonds de commerce.  
Actulégaes.fr publie chaque  
jour les meilleures opportunités.

”

Actulégaes.fr, avec votre journal

**Actulégaes.fr**

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

**AGIR  
PLUS**

## **SOLUTION TRAVAUX BONIFIÉS** **ISOLATION, EAU CHAUDE, CHAUFFAGE...**

Bénéficiez d'une prime bonifiée en vérifiant  
votre éligibilité sur **corse.edf.fr**



L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.